

MOHAMED BAGHALI :
“LA PRESSE TIENT UN RÔLE STRATÉGIQUE”

Page 5

BILAN CORONA

**195 NOUVEAUX
CAS
ET 10 DÉCÈS
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4251 | Mardi 4 mai 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

INTEMPÉRIES

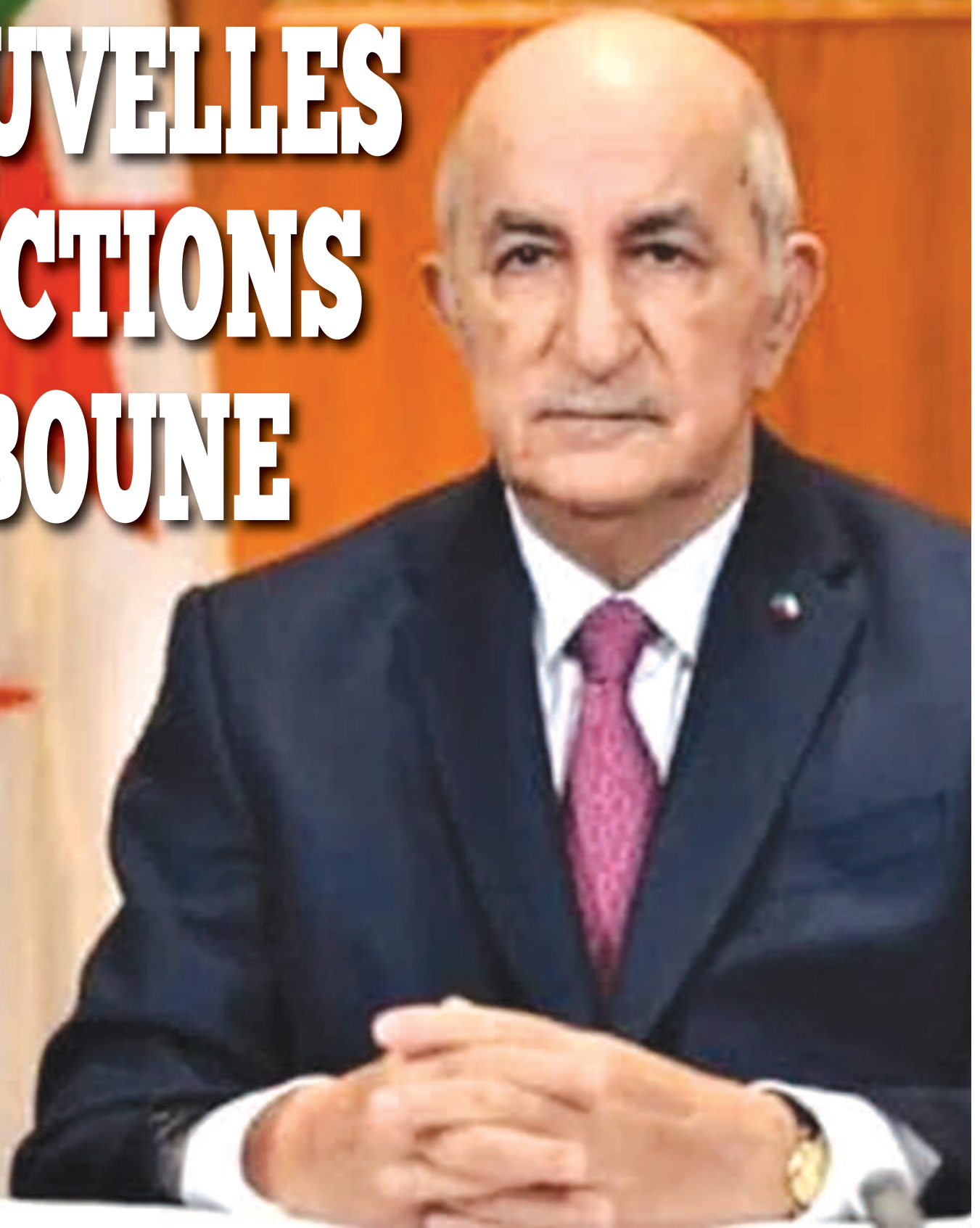
**DEUX
PERSONNES
EMPORTÉES
PAR LES CRUES
À BATNA**

Page 5

**COMMERCE, ÉDUCATION, HABITAT, LÉGISLATIVES, RÉFORME
HOSPITALIÈRE...**

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DE TEBBOUNE

Page 3



AMMAR BELHIMER :

**LES LÉGISLATIVES
SE DÉROULERONT
EN “TEMPS VOULU”**

Page 4



EXAMEN DE CINQUIÈME

**LE RETRAIT
DES CONVOCATIONS
DÉBUTERA AUJOURD'HUI**

Page 4



16

journalistes palestiniens détenus à ce jour dans les prisons israéliennes.

20

mille ha de terres dédiés à l'agro-industrie dans la wilaya de Ouargla.

22

mille tonnes de clinker bientôt exportées vers l'Afrique par la SCHB.

Le groupe Giplait projette une unité de production de cheddar à Sétif

Le groupe public spécialisé dans les produits laitiers, Giplait, compte réaliser une unité de production de cheddar dans la wilaya de Sétif, a indiqué son P-dg, Mouloud Harim. "L'étude de ce projet est terminée et l'appel d'offres sera lancé ces jours-ci", a précisé M. Harim. Dans le cas de sa concrétisation, ce projet devrait permettre "d'arrêter" l'importation de cette matière, a-t-il souligné. Donnant plus de détails, il a révélé que 50.000 litres de lait de vache seront traités quotidiennement au niveau de cette unité, ce qui correspond à une production d'environ 4.000 kilos de cheddar par jour. "Cela pourrait évoluer" selon la quantité et aussi la qualité du lait collecté, explique-t-il. La réalisation de cette unité de production entre dans le cadre des investissements envisagés par le groupe dans le domaine du traitement du lait de vache collecté, notamment la pasteurisation, la distillation et la transformation. M. Harim a fait savoir que l'objectif de Giplait est de proposer des produits "de qualité et en quantité suffisante", que ce soit en



matière de fromages que de beurre "afin de réduire et à terme arrêter l'importation de ces produits".

Un lac artificiel pour la wilaya d'Adrar ?



La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemâa, a pro-

posé un projet pilote pour la wilaya d'Adrar consistant en la réalisation d'un lac artificiel comme solution durable aux problèmes environnementaux dans cette région saharienne. Suite à la récente visite de la ministre de l'Environnement, en compagnie des ministres des Finances et des Ressources en Eau dans la wilaya d'Adrar, en application des instructions données par le Président de la République lors de la réunion ministérielle du 21 mars dernier, Mme Boudjemâa a proposé la réalisation d'un lac artificiel en aval de la station d'épuration des eaux de la wilaya, en coordination avec les acteurs des Finances et des Ressources en eau. Les eaux traitées par cette station d'épuration, en cours de réalisation, seront utilisées pour remplir le lac artificiel en vue de créer un écosystème intégré permettant de préserver la santé de la population. La création de ce lac artificiel dans une région saharienne revêt une dimension sociale, de par l'amélioration du cadre de vie du citoyen et une dimension économique, en termes de promotion de l'écotourisme au niveau local.

"Zelda", un roman qui plaide pour le droit des femmes

Dans son dernier roman intitulé, *Zelda*, Meriem Guemache met à nu les travers d'une société exclusivement masculine et plaide pour le droit des femmes à s'émanciper et disposer de leurs vies, à travers une histoire d'amour forte en émotions et riche en rebondissements. L'auteure déroule en 236 pages la vie de Zelda, une femme de 40 ans qui se remet tant bien que mal d'un divorce tumultueux, résolue à se reconstruire tout en gardant un œil bienveillant sur Yanis, son fils de 11 ans qui vit chez son père et passe les fins de semaines et les vacances scolaires avec elle. Journaliste-reporter dans un magazine touristique en ligne, elle enchaîne les missions en Algérie et à l'étranger et fait découvrir aux lecteurs la splendeur et la magie de différents lieux et sites dans leurs dimensions historique, touristique et culturelle, avec un professionnalisme et une plume particulièrement appréciés par son patron. Dans ses tourments existentiels, Zelda a, entre autres, eu à subir le mensonge d'un pseudo "Don Juan", la fausse amitié d'un voisin, ou encore les immixtions intempestives de sa mère. Avec une couverture frappée d'une belle toile de peinture signée Areslane Lourari, *Zelda* est écrit dans un style aéré et accessible,



empreint d'expressions locales, d'un vocabulaire riche, d'humour et de musicalité, avec des personnages hauts en couleurs.

Des policiers à vélo interceptent un chauffard en... Porsche 911

Cela faisait deux semaines qu'un automobiliste au volant d'une Porsche 911 confondait la voie publique avec un circuit de course. Son comportement avait été signalé aux forces de l'ordre à maintes reprises et ces dernières avaient bien l'intention de lui mettre le grappin dessus.

L'occasion s'est finalement présentée, mardi, lorsque deux policiers en patrouille à vélo ont assisté au rodéo de cet automobiliste à bord de sa grosse sportive de plusieurs centaines de chevaux.

Après avoir manqué d'écraser des piétons sur un passage protégé, le chauffard a pris la fuite, poursuivi par les cyclistes en uniforme. Moins puissantes mais plus véloce, les bicyclettes sont parvenues à se retrouver en face de la Porsche, obligeant le conducteur à s'arrêter.

Novak Djokovic prête son nom à une nouvelle espèce... d'escargot

Une nouvelle espèce d'escargot a été découverte au Monténégro par deux chercheurs. Les scientifiques ont décidé de la baptiser Travunijana djokovici en l'honneur du joueur de tennis serbe Novak Djokovic. Pour le moment, le Numéro 1 mondial n'a pas réagi à cette annonce. Les chercheurs ont expliqué que c'est "l'énergie et l'enthousiasme de Novak Djokovic" qui a motivé une telle décision.

D
i
x
i
t

ABDELMADJID TEBBOUNE

"Nous réitérons notre attachement à orienter le gouvernement vers la préservation des emplois en dépit des contraintes induites par la situation épidémiologique, et la régularisation de la situation des titulaires de contrats de pré-emploi."

COMMERCE, ÉDUCATION, HABITAT, LÉGISLATIVES, RÉFORME HOSPITALIÈRE...

Les nouvelles instructions de Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, dimanche 2 mai 2021, la réunion périodique du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et l'adoption de plusieurs exposés et décrets, a indiqué à communiqué de la Présidence de la République repris par l'agence officielle APS.

"Après l'ouverture des travaux, le Président Tebboune a donné la parole au Premier ministre pour présenter son exposé sur les activités du gouvernement, suivi des exposés des ministres de la Justice, de l'Intérieur, de l'Habitat et du Commerce ainsi que du secrétaire d'État auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de la Réforme hospitalière", précise la même source. À l'issue de l'exposé du secrétaire d'État chargé de la Réforme hospitalière sur le cadre conceptuel et mode opératoire de la mise en œuvre du projet de Réforme hospitalière, le président de la République a ordonné l'ouverture du dialogue avec les différents partenaires sociaux dans le secteur de la Santé pour l'examen de la situation socio-professionnelle des personnels la définition d'un calendrier clair pour la mise en œuvre du projet de Réforme hospitalière ; la révision impérative de l'organisation des urgences et autres services hospitaliers pour améliorer la relation du citoyen avec l'hôpital, la mise en place d'une approche prenant en compte l'efficacité du Service civil en vue de l'encouragement des compétences nationales et de la protection de la Santé publique. "Saisissant cette occasion, le président de la République s'est félicité de la performance du système de santé face au Covid-19 saluant, à ce propos, tous les personnels du secteur", indique le même communiqué.

Secteur de l'Éducation

Concernant le secteur de l'Éducation nationale, le président de la République a donné les instructions suivantes : engager un dialogue avec les différents partenaires sociaux aux fins d'améliorer la situation socioprofessionnelle des employés du secteur, revoir le statut particulier de l'Enseignant.

Secteur de l'Habitat

Après avoir écouté l'exposé du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sur l'état d'avancement des projets de réalisation des logements AADL et les propositions soumises pour le parachèvement de ce programme, le président de la République a instruit à l'effet d'accorder une importance accrue au parachèvement de tous les programmes et projets de réali-



sation de logements, toutes formules confondues, notamment les logements AADL, en consécration de l'engagement de l'État à garantir des logements aux citoyens, particulièrement à la classe moyenne ; accélérer le lancement de la Banque de l'Habitat pour une meilleure maîtrise de la politique du logement. Cette Banque réunira toutes les instances de financement et ouvrira la voie aux privés pour participer à son capital ; durcir le contrôle et contrer toute tentative ou opérations de détournement des terres agricoles de leur vocation, notamment les terres boisées et irriguées ; charger le gouvernement à l'effet d'élaborer un texte de loi relatif à la préservation des terres relevant du domaine de l'État et de régulariser tous les dossiers de propriété foncière en suspens.

Élections législatives

Suite à l'exposé présenté par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire sur l'application des instructions du président de la République relatives à la mise de tous les moyens à la disposition de l'Autorité nationale indépendante des élections en prévision des législatives, le président de la République a mis l'accent sur :- la mise en place d'un plan de prévention sanitaire à l'occasion des législatives du 12 juin 2021 couvrant les encadreurs, les centres et les bureaux, et ce en coordination avec le ministère de la Santé et l'ensemble des services concernés la suspension totale des activités de terrain des membres du gouvernement avant et durant la campagne électorale.

Secteur du Commerce

Commentant l'exposé présenté par le ministre du Commerce sur le projet de la plateforme numérique du Fichier national du produit algérien, le président de la République a donné au gouvernement les instructions suivantes : valoriser les efforts consentis dans le cadre de la vision prospective afin de faire sortir le secteur du flou qui plane sur la nature et l'organisation des activités commerciales ; - créer un nouveau réseau de statistiques en tant que mécanisme reposant sur de véritables indicateurs pour une économie transparente. Ce réseau devra prendre en ligne de compte la production, l'importation, la consommation nationale, et portera sur toutes les communes du pays, dans le but de déterminer avec précision les besoins nationaux. "S'agissant du projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance 75-59 du 20 ramadan 1395 correspondant au 26 septembre 1975 portant de commerce, modifiée et complétée, visant à adapter le système législatif au développement de l'activité commerciale, le Conseil des ministres a approuvé, sur demande du ministre de la Justice, la poursuite de l'examen du texte pour permettre aux jeunes porteurs de projets de créer des start-up suivant un dispositif juridique adapté et simplifié qui favorisera la concrétisation de leurs idées et la valorisation de leurs contributions à la production nationale", ajoute la même source.

"Avant la levée de la séance, le Conseil des ministres a approuvé des décisions individuelles portant désignations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'État", conclut le communiqué.

R. N.

DIALOGUE SOCIAL AVEC LES SYNDICATS

La réaction du Snapest

Au lendemain de la décision du Conseil des ministres d'engager un dialogue social avec les syndicats de l'Éducation, Meziane Meriane, responsable du Snapest, a réagi positivement à cette décision, imputant la noria des grèves qui affectent en ce moment le secteur à "l'absence d'un vrai dialogue avec la tutelle".

"Si on est arrivé à cet état de fait, c'est la faute de la tutelle qui a fermé les portes du dialogue", a-t-il expliqué au micro de la radio chaîne 3, indiquant par ailleurs que "les syndicats ont planché pendant une année sur un projet de statut particulier qui est finalisé, mais bloqué au niveau du ministère".

Le patron du Snapest, un des syndicats membre de la Coordination, propose la mise en place d'un planning, dans le cadre du dialogue prôné par le président de la République et exprime sa préférence pour un dialogue avec le Premier ministre pour, explique-t-il "aller très vite".

R. N.

PROTESTATION DES POMPIERS

Le ministère de l'Intérieur accuse et menace

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a réagi, à l'action de protestation organisée dimanche 2 mai 2021 à Alger par des centaines d'agents de la Protection civile qui ont marché de la place du 1^{er} Mai jusqu'au siège de la direction générale de ce corps à Hydra.

Dans un communiqué publié en fin de journée, le ministère de l'Intérieur a indiqué : "Il a été enregistré un mouvement de protestation organisé par nombre d'agents de la protection civile, contraire à la loi 02-90 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève, notamment l'article 43, ainsi qu'à l'article 23 du statut particulier des fonctionnaires relevant des corps de la Protection civile", a précisé le communiqué.

"Nourrit par des parties servant des agendas hostiles à l'égard de l'Algérie, ce mouvement intervient au moment où la tutelle a procédé à l'examen des préoccupations socioprofessionnelles des affiliés de ce corps et à la prise en charge des revendications soulevées dans le cadre de la loi, comme affirmé par le syndicat national des agents de la protection civile publié le 29 avril 2021", lit-on dans le communiqué.

Le ministère de Kamel Beldjoud a rappelé "les concernés par ce mouvement orchestré en leur qualité de corps constitué que ces comportements qui portent atteinte à la sécurité et à la quiétude publiques, sont strictement inadmissibles", les appelant à "rompre définitivement ce mouvement". Et d'ajouter : "Le ministère de l'Intérieur observe son droit à prendre les mesures légales en vigueur".

R. N.

AMMAR BELHIMER :

Les législatives se dérouleront en "temps voulu"

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, hier, que les élections législatives du 12 juin prochain "se dérouleront en temps voulu tel que décidé par le président de la République" et les citoyens auront le libre choix d'élire leurs représentants.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Accordant une interview au quotidien national *El Ghad*, M. Belhimer a déclaré que "les élections sont un rendez-vous politique périodique inmanquable et les législatives du 12 juin se dérouleront en temps voulu tel que décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune", ajoutant que "tous les citoyens seront appelés à ce rendez-vous électoral pour exprimer leurs



voix et opinions en choisissant leurs représentants". Pour le ministre, l'engagement du président de la République à dissoudre le Parlement "a ouvert une large voie aux catégories des jeunes et aux nouvelles élites politiques, à travers la nouvelle loi électorale qui a prévu une série de garanties et un nouveau mode de scrutin basé sur le scrutin proportionnel et le principe d'équité, en encourageant les jeunes à la participation, tout en incluant un point essentiel, à savoir : maintenir l'argent à l'écart de toute

influence sur le choix libre des électeurs". L'État veillera à assurer la sécurité du scrutin pour que les principes de "la transparence, la régularité et la participation libre ne soient pas enfreints tout au long du processus électoral", a-t-il soutenu. A une question sur la relation médias-pouvoir, M. Belhimer a affirmé que l'objectif actuel était de garantir une presse nationale "libre et transparente", tout en cherchant une équation conciliant "défense de la dualité des intérêts nationaux et rendement professionnel", dans le cadre du travail

journalistique et de la déontologie, à condition que cela dure en 2021 et même après. Indiquant que la presse "aujourd'hui s'acquitte pleinement de son rôle et que tout un chacun est sur la ligne de défense des intérêts du pays", le ministre a estimé qu'on "ne peut se référer aux agissements des individus pour accuser des institutions ou tout un secteur".

"Les forces du mal représentées par l'oligarchie utilisent encore ses canaux médiatiques notamment certains influenceurs à l'étranger pour remettre en cause la légitimité des institutions de l'État", a-t-il rappelé. Par ailleurs, le Porte-parole du gouvernement a appelé à mesurer "l'ampleur des ravages légués à travers des enquêtes approfondies en particulier sur l'argent corrompu collecté à travers des cumuls mafieux et de trafic vers l'étranger", ajoutant que l'argent sale "nourrit toujours l'activité de certains journalistes et oriente leur ligne éditoriale".

Et d'ajouter que l'objectif de l'État est d'"assainir" le secteur de tous ces intrus à travers le respect strict de la loi dont les droits et obligations.

R. R.

FORMALITÉS DOUANIÈRES À L'IMPORTATION

Mise en place du guichet unique

PAR RACIM NIDAL

Un guichet unique dédié à l'accomplissement des formalités douanières à l'importation, au transit et à l'exportation vient d'être mis en place. Un décret exécutif vient de sortir dans ce sens dans le dernier numéro du Journal officiel.

Le guichet unique constitue un point d'entrée unique pour l'accomplissement des formalités douanières et la soumission des documents, liés au contrôle à l'importation, au transit et à l'exportation. Le guichet unique est une interface électronique qui permet l'échange et la diffusion par voie électronique des flux d'informations et des documents entre les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur, dans la limite des missions et des responsabilités de chaque intervenant. Le guichet unique peut être interfacé avec d'autres plateformes

d'échange électronique et systèmes d'information en lien avec le contrôle transfrontalier. Le guichet unique a pour objet d'assurer une gestion coordonnée des frontières ; d'unifier l'accomplissement des formalités douanières liées au contrôle du commerce extérieur au niveau des points d'entrée et de favoriser la coopération entre les organismes chargés de la réglementation des flux aux frontières. Le guichet unique couvre les points frontaliers maritimes, aériens et terrestres et les autres points de contrôle situés à l'intérieur du territoire national. Le gui-

chet unique permet le contrôle du commerce extérieur et des changes à l'importation, au transit et à l'exportation, ainsi que le contrôle des voyageurs, les moyens de transport et le trafic des colis postaux. La direction générale des douanes, en collaboration avec les administrations, les institutions et les intervenants concernés : assure l'installation, la mise en œuvre et la gestion du guichet unique et assure le suivi du fonctionnement et le développement du guichet unique.

R. N.

EXAMEN DE CINQUIÈME

Le retrait des convocations débutera aujourd'hui

Le retrait des convocations pour les candidats aux épreuves de cinquième se fera à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 2 juin prochain.

Rappelons que le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé le 19 avril dernier, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, les dates de retrait des convocations pour les candidats aux épreuves de cinquième, BEM et baccalauréat 2020-2021.

Pour les candidats à l'examen de fin de cycle primaire, le retrait se fera sur le site de l'Office national des examens et concours (Onec) via le lien <https://cinq.onec.dz>

Le retrait de la convocation pour les candidats à l'épreuve du BEM sera du 16 mai au 17 juin 2021, sur le site de l'Office national des examens et concours (Onec) via le lien <https://bem.onec.dz>.

Quant aux convocations pour les candidats du baccalauréat le retrait s'effectuera du 16 mai au 24 juin 2021, sur le site de l'Office national des examens et concours (Onec) via le lien <https://bac.onec.dz>

R. N.

RÉSEAUX SOCIAUX

Vers le renforcement de la protection de la vie privée

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, s'est dit favorable à un renforcement de la protection de la vie privée et de l'honneur des citoyens sur internet par l'édiction des "peines les plus lourdes" contre les individus enfreignant la loi, d'autant plus que le phénomène des atteintes à la vie privée "n'épargne personne et prend des proportions alarmantes". (...) "en droit, la vie privée est circonscrite à trois éléments de la personnalité: le respect des comportements, de l'anonymat et de la vie relationnelle. Je suis favorable à un renforcement de leur protection par l'édiction des peines les plus lourdes, quels que soient le mobile ou le statut social de l'agresseur", a affirmé Belhimer dans une étude publiée hier par le quotidien *Le Soir d'Algérie* sous le titre "L'ambition de réforme". "La Toile algérienne est, malheureusement, depuis peu et pour l'essentiel, un immense réceptacle d'intox, de haine, d'invectives et d'insultes, de procès d'intention et de règlements de

comptes. Cet espace d'expression ne semble tolérer aucun discernement, aucun échange, aucune médiation, aucun dialogue", a constaté le ministre de la Communication. Il s'agit là, a-t-il déploré, "d'atteintes à la liberté d'expression bien comprise, dans le strict et absolu respect de la vie privée, du droit à l'image, du secret de la correspondance, de l'honneur et de la dignité des citoyens". Pour le ministre de la Communication, "il ne pourrait être question de banalisation et de légitimation de la violence, sous quelque forme que ce soit, dans le débat public, où qu'il se déroule et quel que soit son enjeu", citant, dans ce cadre, la diffusion et la propagation de fausses informations portant atteinte à l'ordre et à la sécurité publics et les discours de haine. Evoquant, par ailleurs, les questions de transition de la presse vers le numérique et d'accès au marché de la publicité, M. Belhimer a constaté que "le droit n'a pas complètement suivi le mouvement du marché et un décalage est vite apparu entre la norme juridique et la

réalité, celle d'un marché de la presse en ligne en évolution continue, parallèlement à l'effondrement de la presse papier". La loi organique 12-05 du 12 janvier 2012 relative à l'information a été "vite dépassée" et le marché de la presse en ligne évolue à un "rythme plus rapide que nos moyens de réaction et d'adaptation", a-t-il indiqué, observant que la majorité des journaux en ligne sont hébergés à l'étranger, principalement en France, et "les raisons résident essentiellement dans la crise de confiance dans la fiabilité des mécanismes nationaux permettant l'accès au support internet, même si l'hébergement national est moins coûteux". Afin de rattraper la "transition subie", le ministre de la Communication a indiqué que l'accès à la publicité des entreprises publiques et administrations sera "conditionné par l'existence d'un site d'information électronique vivant", enregistré dans le domaine DZ.

R. N.

MOHAMED BAGHALI :

"La presse tient un rôle stratégique"

A l'occasion du 3 mai, Journée mondiale de la liberté de la presse, le directeur général de la Radio algérienne salue le rôle stratégique des médias.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Un "rôle renforcé dans la Constitution de 2020, par plusieurs articles qui consacrent le droit à informer et à être informé", souligne Mohamed Baghali, hier sur les ondes de Jil FM.

Invité à intervenir dans l'émission *Visa li'lmoustakbal le mag*, le directeur général de la Radio algérienne rappelle que "le journaliste doit bénéficier d'un maximum de liberté pour accéder à l'information et la transmettre au grand public." Lors de cette émission spéciale, dédiée à la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, il souligne que "la Constitution 2020 a apporté des nouveautés dans le domaine de la liberté de la presse, notamment la possibilité de créer un média sans agrément".

Mohamed Baghali estime que "les médias jouent un rôle stratégique." Pour lui, "les médias algériens ont encore une fois prouvé leur importance et joué leur rôle durant cette pandémie, dans la sensibilisation contre la propagation du virus, mais aussi, dans l'acceptation des mesures de confinement partiel." Le directeur général de la Radio algérienne insiste : "La radio algérienne, à travers son réseau de chaînes nationales et locales, comme la Télévision algérienne ont veillé à transmettre la bonne information en ces temps de crise sanitaire et ont pris une part importante dans la lutte objective contre la pandémie et les fausses informations véhiculées sur les réseaux sociaux." Mohamed Baghali souligne également que cette mission est menée malgré l'apparition récurrente de cas de contaminations parmi les travailleurs de la Radio algérienne, qui ont dû maintenir le service malgré des effectifs réduits.



Les médias : partenaires, non adversaires

Le Directeur général de la Radio algérienne insiste sur l'importance du rôle de la presse au sein de la société. "Les médias font le lien entre les différentes franges de la population, entre l'administration et les citoyens, entre les élites et le grand public..." Mohamed Baghali qui se félicite du changement de vision sur les médias. "L'ancien régime a pratiqué la politique de la division pour se maintenir. Aujourd'hui cette vision a changé. Les médias sont perçus comme des partenaires, non pas comme des adversaires." Pour preuve, le directeur général de la Radio algérienne cite les rencontres périodiques que tient le président de la République avec les représentants de médias nationaux.

Ce rôle de partenaire, la Radio algérienne le joue pleinement, notamment lors d'échéances importantes. "La Radio algérienne a tracé un programme de sensibilisation autour de la nécessité de participer aux élections législatives du 12 juin prochain" affirme Mohamed Baghali, qui estime qu'il s'agit d'une étape nécessaire

pour sortir de la crise économique. "Une échéance qui donne aux jeunes l'opportunité de prendre part à la décision", relève-t-il.

Un code de déontologie en cours de rédaction

"L'avenir passe par ce changement de vision", insiste Mohamed Baghali, qui explicite son programme de développement de la Radio nationale. Il annonce que la "radio est en collaboration avec une entreprise publique spécialisée pour la modernisation de son département numérique. Toujours dans le souci de garder le cap sur le professionnalisme", le directeur général de la Radio algérienne affirme qu'un "code de déontologie est en cours de rédaction".

Avant "d'être directeur général, j'étais journaliste et je resterais journaliste", rappelle fièrement Mohamed Baghali avant de rendre hommage aux nombreux journalistes algériens, qui ont sacrifié leur vie pour défendre le droit d'exercer ce noble métier et d'informer au mieux leurs concitoyens.

C. A.

SÉNAT :

"Vers le renforcement de la pratique démocratique dans les médias"

PAR RAYAN NASSIM

Le Conseil de la nation a affirmé hier que l'Algérie se dirige à pas sûrs vers "davantage de renforcement" de la pratique démocratique dans le domaine des médias et de la liberté d'expression, a indiqué hier un communiqué du Conseil.

"Le bureau du Conseil de la Nation saisit cette opportunité pour enregistrer avec grande fierté, la voie entamée par l'Algérie sous la houlette et la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le renforcement de la pratique démocratique véritable, en matière d'information de liberté d'expression et de préservation des droits des journalistes et leur droit ainsi que les citoyens dans le libre accès à l'information et le droit de jouir de médias

professionnels dans le respect de la multiplicité et la concurrence loyale", a indiqué le Conseil qui s'est réuni sous la présidence de Salah Goudjil à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de presse.

Cela a été consacré par "les dispositions et les mesures contenues dans la Constitution de 2020, qui garantissent les meilleurs moyens et conditions de l'exercice de la profession dans un climat empreint de démocratie et de sérénité, eu égard au fait que les médias constituent l'un des piliers du fondement de la civilisation, tout autant qu'un rempart pour défendre les intérêts du pays", a précisé le communiqué.

Dans ce contexte, le bureau du Conseil de la Nation "en appelle aux femmes et aux hommes des médias de veiller à la préservation

des acquis réalisés par le pays dans le domaine de la liberté de la presse et ce conformément aux us et aux coutumes qui consacrent ce droit sacré".

Le bureau du Conseil de la Nation a adressé, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année, ses vœux les plus sincères aux femmes et hommes du secteur de la presse et de l'information, qu'elle soit écrite, audiovisuelle ou électronique, leur souhaitant par la même davantage de réussite et de succès. De même qu'il saisit l'opportunité pour s'incliner à la mémoire des martyrs du devoir national et ceux parmi les femmes et les hommes du quatrième pouvoir victimes de la pandémie du Covid-19".

R. N.

DJAABOUB

68.000 jeunes intégrés à des postes permanents

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, a révélé que "68.000 jeunes titulaires de contrats de pré-emploi ont été intégrés dans des emplois permanents, au niveau national". Intervenant hier au forum de la radio chaîne I, le ministre a souligné qu'il existe des "perspectives de créer 30.000 postes dans le secteur de l'Éducation et de 500 dans l'enseignement supérieur, espérant atteindre 200.000 personnes intégrées d'ici la fin de cette année".

Le ministre a rappelé le décret du 8 décembre 2019, qui stipule l'intégration de 365.000 jeunes au cours des années 2019, 2020 et 2021. Djaaboub a déclaré que lors de sa "nomination à la tête du ministère, il avait constaté que 20.000 jeunes avaient été intégrés jusqu'au 1er octobre 2020". Il a déclaré que le "véritable défi pour son secteur et pour le gouvernement à la lumière de la crise épidémique est de maintenir les postes de travail et les entreprises économiques ouvertes, de créer de nouveaux emplois et de poursuivre le processus d'intégration de 365.000 jeunes avec des pré-contrats de travail".

Le ministre a expliqué que le gouvernement a lancé des mesures proactives pour atténuer les répercussions de la crise épidémique sur les travailleurs et le secteur économique, telles que le report du paiement des cotisations des entreprises publiques et privées aux caisses de sécurité sociale et à l'administration fiscales, la prise en charge des congés maladie en raison du Covid-19, ainsi que la prise en charge des frais d'analyses médicales.

INTEMPÉRIES

Deux personnes emportées par les crues à Batna

Deux personnes emportées par les crues ont été repêchées par les éléments de la Protection civile, dans la commune d'Imdoukal dans la wilaya de Batna, suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur les régions de l'est du pays dans la soirée du dimanche à lundi.

Les éléments de la Protection civile, mobilisées ont également effectué plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales et le sauvetage de plusieurs personnes cernées par les eaux dans wilayas notamment Msila et Bordj-Bou-Arréidj.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BLIDA
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE D'OULED YAICH
N.I.F : 000709079024834

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 01- 2021

L'Etablissement Public de sante de proximité d'ouled yaich lance un avis d'appel d'offres l ouvert avec exigence des capacités minimales pour fourniture des produits pharmaceutiques en lots séparés.

- Lot N° 01 : Films et Produits Radiologiques
- Lot N° 02 : Alcool ET Antiseptique
- Lot N° 03 : Pansements
- Lot N° 04 : Articles de protection à usage d'hygiène hospitalière
- Lot N° 05 : Articles de Stérilisation
- Lot N° 06 : Consommable Laboratoire
- Lot N° 07 : Produits Chimique
- Lot N° 08 : Réactifs Automate d'Hématologie
- Lot N° 09 : Consommables et Produits Dentaire
- Lot N° 10 : Dispositifs Médicaux
- Lot N° 11 : Réactif de Laboratoire de Biochimie, d'Hématologie et sérologie
- Lot N° 12 : Gaine Destiné pour Matériel de Prévention
- Lot N° 13 : Consommable Divers
- Lot N° 14 : Milieu de Culture

Cet appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux fabricants, importateurs et grossiste en vente de produits pharmaceutiques, agréés par le ministère de la santé et de la réforme hospitalière.

Seuls les entreprises spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la direction de EPSP ouled yaich, Sis à la polyclinique les bananiers Blida.

Wilaya de Blida, contre paiement des frais de tirage fixés à deux mille dinars (2.000,00DA non remboursable), effectué auprès du régisseur des recettes de l'EPSP d'Ouled Yaich

Remarque: Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité décrites ci après :

I-Le dossier de candidature à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement mention « dossier de candidature »

-1) une déclaration de candidature (renseignée, datée, signée et paraphé) par le soumissionnaire.

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il :

* n'est exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret.

*n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention « néant » dans le cas contraire il doit joindre le jugement et le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire l'ors qu'il s'agit d'une personne physique ,et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

*est en règle avec ses obligations fiscales ,parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie .

*est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenteurs de la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché.

*a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien.

*détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

-2) une déclaration de probité (renseignée, datée, signée et paraphé) par le soumissionnaire.

-3) Une délégation de pouvoir en cours de validité (renseignée, datée, signée et paraphé) par le soumissionnaire.

- 4) Statut de la société ;

-5) Le registre de commerce lié à l'activité pour évaluer la qualité de soumissionnaire et le registre de commerce électronique obligatoire

-6) Engagement de délai de livraison.

a) capacités professionnelles :

-Copie de l'agrément délivrée par les services compétents du Ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme Hospitalière.

b) capacités financières :

-Les bilans comptables des trois dernières années (2018, 2019,2020) pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence établis par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes .Pour les entreprises ayant moins de trois ans d'existence, et déposés auprès des services fiscaux.

-Référence bancaire.

c) Capacité technique :

-1) Liste des moyens humains (avec attestation de mise jour CNAS, CASNOS en cours de validité)

-2) Moyens de transport (copies des cartes grises et copies police d'assurance en cours de validité).

- 3) Attestations de bonne exécution des marches à commandes Portant sur les fournitures de même nature délivré par un opérateur public.

II- L'Offre technique : (à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre technique ») suivie du nom du soumissionnaire, doit comprendre ce qui suit :

-1) La déclaration à souscrire. (Remplie, daté, signé, cacheter et paraphée)

-2) Copie de la carte d'immatriculation fiscale NIF

-3) Copie de l'identification statistique NIS

-4) Le présent cahier des charges doit être coté paraphé par le soumissionnaire précédé de la mention « lu et accepté » toute mention entre les lignes ou de sur charge donne lieu au rejet de l'offre.

-5) Mémoire technique justificatif selon le model joint

-6) Les résumés des caractéristiques du produit (RCP) avec échantillon obligatoire

III- L'offre financière : (à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre financière ») suivie du nom du soumissionnaire, doit comprendre ce qui suit :

-1) La lettre de soumission selon le modèle ci-joint. (Remplie, daté, signé, cacheter et paraphée)

-2) Le bordereau des prix unitaires (BPU). (Remplie, daté, signé, cacheter et paraphée)

-3) Le devis quantitatif estimatif (DQE). (Remplie, daté, signé, cacheter et paraphée)

La liste des documents demandé qui doivent comprendre le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière est celle prévue à l'article 14 du cahier des charges.

Le dossier de candidature l'offre techniques et l'offre financières doivent être déposés au niveau de bureau des marchés de l'établissement public de sante de proximité d'ouled yaich dans des enveloppes séparées portant la mention le dossier de candidature ou offre technique ou offre financière introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme .

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021 ayant pour objet, Fourniture du consommable et produit pharmaceutique.

Au profit de l'EPSP Ouled Yaich

« A ne pas ouvrir »

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans les quotidiens nationaux ou le **BOMCP**.

La date de dépôt des offres est fixée jusqu'au 12 :00 h de matin du dernier jour de la durée de préparation des offres. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **13 :00 h** au siège de **EPSP OULED YAICH**

Les soumissionnaires, resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (3mois) augmentée à la durée des offres quinze (15) jours.

Dans le cas, ou le service contractant n'est pas en mesure d'attribuer le marché et le notifier avant l'expiration du délai de validité des offres il peut proroger, après accord des soumissionnaires concernés, dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

Midi Libre n° 4251 - Mardi 4 mai 2021 - Anep 2116 008 167

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE	وزارة السكن والعمران والمدينة
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS	مديرية التجهيزات العمومية
DE LA WILAYA DE CONSTANTINE	ولاية قسنطينة
UV 02 NOUVELLE VILLE ALI MENDJELI	الوحدة الجوارية رقم 02 المدينة الجديدة علي منجلي
SERVICE DES ETUDES ET DES EVALUATIONS	مصلحة الدراسات والتقييم
BUREAU PROJETS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES	مكتب المنشآت المدرسية والجامعية

N° 01/2021 / DEP.S.E.E/2021

avis d'attribution provisoire

OBJET : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE B6 AU NIVEAU DU SITE DES 3200 LPL A AIN NAHAS PROGRAMME DES EQUIPEMENTS D'ACCOMPAGNEMENT DES CITES D'HABITAT INTEGRES DU PROGRAMME NATIONAL AU TITRE DE L'ANNEE 2015.

Conformément à l'article 65 et 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation, la direction des équipements publics de la wilaya de Constantine porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par

L'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 01/2021 relatif à

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE B6 AU NIVEAU DU SITE DES 3200 LPL A AIN NAHAS PROGRAMME DES EQUIPEMENTS D'ACCOMPAGNEMENT DES CITES D'HABITAT INTEGRES DU PROGRAMME NATIONAL AU TITRE DE L'ANNEE 2015 Paru le 13/01/2021

DESIGNATION DU BUREAU D'ETUDE	NIF	NOTE GLOBALE	MONTANT DE LA MISSION SUIVI ET ETUDE ET SUIVI DA	MONTANT DE LA MISSION SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DA	MONTANT TOTAL DA	MOTIF DE CHOIX
GROUPEMENT ROUABHI ABDELKADER/ ET LACHTAR FADILA /ET BALI GHANYA	165211800120155	92.13	6.509.598 ,00	8.174.844 ,00	14.684.442,00	Meilleur note / prestations + financière

Conformément à l'article 82, décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Constantine, dans les dix (10) jours qui suivent la parution de cet avis.

Midi Libre n° 4251 - Mardi 4 mai 2021 - Anep 2125 001 938

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الداخلية و الجماعات المحلية و التهيئة العمرانية
المديرية العامة للحريات العامة و الشؤون القادرونية
مديرية الشؤون العامة و الشؤون القادرونية
المديرية العامة للحريات العامة و الشؤون القادرونية
رقم 17 . 16/05/2021

وصل تسجيل التصريح

التأسيسي لجمعية وطنية

بمقتضى القانون رقم 12 - 06 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 الموافق لـ 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم : 18 جويلية 2021 تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس الجمعية الوطنية المسماة :

المنظمة الجزائرية إتصال من أجل التنمية

الكائن مقرها بـ: الطريق الرئيسي رقم 11، بوعرفة - ولاية البليدة.

رئيس (ة) الجمعية المنتخب خلال الجمعية العامة التأسيسية: حسني محمد عبد اللطيف.

تاريخ ومكان الميلاد: 1990/10/03 بورقلة.

القاطن (ة) بـ: حي سيدي عبابز - غرداية.

Midi Libre n° 4251 - Mardi 4 mai 2021 - 003/2021

MIDI
MIDI LIBRE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



RAMADHAN

Petits maux liés au jeûne : les crampes

Qui dit Ramadhan, dit ne pas boire d'eau. Et donc manque d'hydratation et crampes. Vous savez ces contractions musculaires fulgurantes mais ô combien douloureuses !



ANTI-GASPILLAGE

Recettes malignes pour cuisiner les restes





ANTI-GASPILLAGE

Recettes
malignes
pour cuisiner
les restes

Des fruits trop mûrs ? Préparez une délicieuse compote. Une baguette rassie ? C'est l'occasion de concocter du pain perdu. En ces temps de crises économique et écologique, rien ne se perd mais tout se transforme. Hors de question de jeter vos restes de poulet ou vos légumes en fin de vie. Craquez plutôt pour ces recettes 100 % recyclables ! Cette sélection anti-gaspi vous donnera des idées gourmandes pour accommoder vos restes. Régalez-vous !

Œufs mimosa au thon

Il vous reste des œufs durs ? Réservez-les pour préparer des œufs mimosa. Cette recette consiste à ôter le jaune et à remplir le blanc d'une farce de votre choix.

Les restes de riz au lait

Accommodez vos restes de riz avec du lait concentré pour concocter ces délicieux sushis fruités. Fraise, abricot, pomme, poire, banane... Osez varier les plaisirs ! Parsemez vos bouchées sucrées de graines de sésame pour ajouter une petite touche croustillante. Rondelles de concombre au fromage frais et fines herbes Avant que vos concombres ne perdent tout leur croquant, garnissez-les d'une farce fromagère Rafraîchissante à souhait, cette recette bénéficie d'un faible apport calorique. Consommez-la sans modération !

Œufs à la neige au caramel

Battez vos blancs d'œuf non utilisés en neige bien ferme pour préparer une île flottante. Plongée dans une onctueuse crème anglaise et recouverte de caramel, cette recette anti-gaspi fera des ravages auprès de vos invités. N'hésitez pas à préparer ce dessert à l'avance.

Cheesecake
pomme-cannelle

Avant que vos pommes ne se gâtent, utilisez-les pour préparer ce cheesecake composé d'une base biscuitée et d'une crème fromagère aux pommes et à la cannelle. Ce dessert conclura le repas en douceur !

Croquettes de dinde au
basilic et parmesan

Les croquettes sont une solution idéale pour transformer des restes de viande en repas gourmand. Avec des restes de blancs de dinde et des graines de sésames vous obtenez un plat délicieux à déguster en entrée.

Petits maux de Ramadhan :
les crampes...

Qui dit Ramadhan, dit ne pas boire d'eau. Et donc manque d'hydratation et crampes. Vous savez ces contractions musculaires fulgurantes mais ô combien douloureuses !



Quelle concerne le mollet ou le pied, et qu'elle ait lieu de jour ou de nuit, une crampe paralyse sur place. Les femmes sont plus touchées par ce trouble musculaire, car plus sensibles aux carences qui les favorisent. Un déséquilibre en minéraux ou la prise de médicaments peuvent également expliquer ces contractures

soudaines mais bénignes. Pour limiter les crampes, il est conseillé de s'hydrater. Boire beaucoup d'eau est à titre préventif une bonne chose. Au moment de couper le jeûne, après les traditionnelles dattes, n'hésitez pas à vous réhydrater, buvez tout au long de la soirée, et tôt le matin. Il faut boire même si l'on n'a

pas soif. Il ne faut pas non plus hésiter à masser la zone de crampe, et à utiliser des huiles essentielles ou de massage afin de décontracter le muscle. Par ailleurs, si les crampes deviennent trop fréquentes, le recours à des médicaments myorelaxant doit être envisagé. Une cure de magnésium

peut être nécessaire. Si vous souhaitez faire une cure de magnésium et vous faire plaisir, lâchez-vous sur le chocolat noir. De nombreux fruits (comme la banane) et de légumes (épinard) en contiennent. Par ailleurs, les fruits de mer et les fruits à coques (noix de cajou, amandes...) en sont riches.

FEMMES TRAVAILLEUSES

Economiser votre temps et votre
argent en cuisinant

Saviez-vous que votre congélateur peut vous faire gagner du temps, tout en réalisant des économies considérables ? L'important n'est pas seulement de savoir quels aliments on peut congeler. Il faut aussi savoir comment les congeler pour mieux les préserver et pour économiser du temps et de l'argent.

Le fromage : Saviez-vous que le fromage peut se conserver au congélateur ? Eh oui, il fallait le savoir : le fromage peut se conserver au congélateur. Il faut juste se souvenir d'une petite chose : décongelez-le complètement avant de le mettre au réfrigérateur. Sinon, il va s'émietter. Vous pouvez aussi râper votre fromage avant de le congeler. Pour éviter que des grumeaux se forment, ajoutez 1 cuillère à soupe de fécule de maïs dans le sac de congélation. Encore une dernière super astuce pour le fromage : achetez un morceau de bon parmesan et passez-le au mixeur.

Puis, gardez-le au congélateur dans un sac. Vous allez pouvoir le conserver plusieurs mois. En plus, c'est pratique pour se servir de la quantité exacte dont on a besoin. Il suffit d'ouvrir le sac et prendre 2-3 cuillères à soupe !

Les crêpes et les gaufres ; Quand vous faites des crêpes et des gaufres, faites-en toujours plus pour avoir des petits repas rapides pendant la semaine. Congelez les crêpes et gaufres sur une plaque à cuisson. Une fois congelées, mettez-les dans des sacs de congélation. Pour les réchauffer, un petit coup de micro-ondes (ou même au grille-pain pour les gaufres) et voilà !

Les fruits : Pour congeler les morceaux de fruits pré-coupés, le mieux, c'est de les étaler sur du papier sulfurisé sur une plaque à cuisson. Puis de les mettre dans un sac de congélation. En congelant les fruits individuellement, c'est plus

simple de choisir la quantité dont vous avez besoin. Si vous êtes accro aux smoothies, préparez des - sachets smoothies -. Coupez des morceaux de pommes, pêches, poires, bananes, melons — ce que vous préférez. Et gardez-les au congélateur pour préparer des smoothies quand vous voulez ! Si vous vous n'aimez pas manipuler les bananes molles, mettez-les directement au congélateur, en gardant la peau. Quand vous en avez besoin pour une recette, il suffit de sortir les bananes du congélateur et de les passer au micro-ondes pendant quelques secondes. Puis, coupez le haut de la banane et pressez la peau pour que la chair glisse toute seule dans votre bol !

Le riz : Préparez une grande quantité de riz et étalez-le sur du papier cuisson sur une plaque à pâtisserie. Quand le riz est congelé, mettez-le dans des sacs de congélation ou

même dans des boîtes en plastique. Et voilà, vous avez du riz disponible quand vous voulez ! C'est aussi une bonne astuce pour préparer le riz entier, qui prend longtemps à cuire. Utilisez-le pour les plats en sauce, les soupes et le riz cantonais.

Les tartes :

Une fois votre tarte refroidie, entourez-la de film étirable. Puis mettez-la au congélateur. Pour la réchauffer, enlevez le papier et enfournez la tarte pendant 2 h à 90°. Autre astuce pour les tartes : vous pouvez aussi couper et congeler des parts individuelles.

Les tomates : Faites rôtir des tomates au four à basse température (100°) avec de l'ail, des herbes de Provence et un filet d'huile d'olive pendant 4 ou 5 h. Une fois refroidies, mettez-les dans un sac de congélation. Vous pouvez les utiliser dans toutes vos préparations à base de tomate.

CARNET DE RECETTES



Tajine de viande
aux petits pois



Ingrédients :

1 kg de viande d'agneau coupée en gros morceaux
4 oignons
4 carottes
2 pommes de terre
1 kg de petits pois
1 tomate
2 cuillerées à soupe de persil haché
1 cuillerée à café de gingembre
1/2 cuillerée à café de curcuma
1/2 cuillerée à café d'ail en poudre
1/2 cuillerée à café de poivre
1/2 verre à thé d'huile
Un peu de safran
Sel

Préparation :

Mettez toutes les épices dans un bol, ajoutez 1 cuillerée de persil, l'ail, le sel et un peu d'eau, badigeonnez la viande avec ce mélange et laissez mariner pendant 15 minutes. Épluchez les pommes de terre et coupez-les en 4. Épluchez les carottes et coupez-les en lanières. Épluchez le tomate et coupez-le en rondelles. Posez le tajine sur un feu très bas et hachez au dessus 2 oignons, ajoutez les lanières de carottes, arrosez d'huile, mettez au milieu la viande avec leur marinade, placez les quartiers de pommes de terre dans les bords de tajine, ajoutez les petits pois et répartissez au dessus le reste d'oignon coupé en rondelles et la tomate coupée en rondelles, parsemez de persil haché, mouillez avec un verre d'eau, couvrez le tagine avec papier film et posez le couvercle du tajine au dessus et laissez cuire sur feu très doux pendant 3 heures, rajoutez un peu d'eau au besoin.

Soupe d'épinards



Ingrédients :

500 g d'épinards
4 carottes
3 navets
4 pommes de terre
1 morceau de beurre
1 boîte de crème fraîche
Sel, poivre

Préparation :

Triez et nettoyez les feuilles d'épinards, enlevez les queues, lavez-les sous l'eau froide, égouttez-les dans une passoire. Epluchez et coupez les pommes de terre, les carottes et les navets en cubes. Mettez les légumes dans une cocotte, mouillez avec 1,5 litre d'eau, ajoutez le beurre, sel, poivre et laissez cuire à couvert jusqu'à ce que tous les légumes soient bien cuits, ajoutez les épinards et laissez cuire encore 10 minutes, passez le tout au mixeur-plongeant, ajoutez la crème fraîche, mélangez bien, rectifiez l'assaisonnement et servez aussitôt.

Salade de riz



Ingrédients :

1 petit bol de riz
Mayonnaise
2 concombres
2 tomates
2 carottes
2 pommes de terre
1 œuf
Sel, poivre

Préparation :

Lavez le riz et égouttez-le, mettez dans une casserole l'eau salée, le riz, faites cuire 15 minutes à feu doux sans le remuer, égouttez et laissez refroidir. Versez le riz dans un grand saladier, incorporez-le à la sauce mayonnaise. Lavez et pelez les carottes ensuite râpez-les avec une râpe à grands trous. Lavez et pelez les concombres, râpez-les avec une râpe à grands trous. Laver et peler les tomates et couper-les dans le sens de la longueur. Lavez et épluchez les pommes de terre et coupez-les en dés de taille équivalente, mettez-les dans une casserole d'eau salée, laissez cuire 15 à 20 minutes jusqu'à ce qu'elles soient cuites, égouttez-les. Mettez-les dans un saladier et incorporez-les à la sauce mayonnaise. Mettez l'œuf dans une casserole d'eau en ébullition, faites cuire 10 minutes, laissez refroidir, enlevez la coquille, râpez-le avec une râpe à grands trous. Dans un plat de service, mettez le riz ensuite disposez les légumes râpés et les tomates en décoration sur les côtés du riz, mettez en haut du riz les pommes de terre et l'œuf râpé, salez, poivrez.

Croquettes de pommes
de terre



Ingrédients :

2 pommes de terre
1 carotte
1 courgette
1 oignon finement haché
1 boîte de thon à l'huile égoutté
1 œuf
Sel, poivre, cumin

Préparation :

Lavez bien les pommes de terre et mettez-les avec leur peau dans une cocotte d'eau légèrement salée, faites-les cuire à demi-cuisson et laissez reposer pendant 1 nuit. Épluchez la carotte et râpez-la ainsi que la courgette avec une râpe de grand trou, pressez-les pour extraire le maximum d'eau. Épluchez les pommes de terre et râpez-les avec une râpe de grand trou. Dans un saladier, mélangez les pommes de terre, la courgette et carotte râpées, l'oignon haché, l'œuf, assaisonnez de sel, poivre et cumin, mélangez bien. Façonnez avec ce mélange des boulettes de la grosseur d'un grand œuf en les aplatissant légèrement avec les mains. Huilez du papier sulfurisé sur une plaque de four et posez au dessus les croquettes de pommes de terre. Faites cuire dans un four préchauffé à 220°C jusqu'à ce que les croquettes soient bien dorées. Servez aussitôt.

Gâteau au petit-suisse
et au lait

Ingrédients :

2 œufs
125 g de beurre ramolli
1 tasse de sucre en poudre
1/2 tasse de lait
1 petit-suisse
2 tasses de farine
2 sachets de levure pâtissière
1 sachet de sucre vanillé

40 g de fruits confits

Sirop d'orange :

1 verre à thé de jus d'orange
70 g de sucre

1 cuillerée à soupe de glucose

Préparation :

Mettez la gélatine à tremper dans l'eau froide. Dans une casserole, faites chauffer le jus d'orange, le sucre et le glucose, portez à ébullition, remuez constamment avec une cuillère en bois, laissez réduire pendant 8 minutes. Travaillez dans un mélangeur électrique le beurre ramolli et le sucre jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, incorporez les œufs un par un et continuez à travailler entre chaque œuf, incorporez la farine tamisée, la levure, le sucre vanillé, mélangez bien, ajoutez le lait et le petit-suisse et travaillez jusqu'à ce que la pâte soit homogène et onctueuse, incorporez délicatement les fruits confits. Beurrez et farinez un moule à manqué, versez le mélange dedans, lissez la surface. Faites cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 45 à 50 minutes. Vérifiez la cuisson avec la pointe d'un couteau, il doit ressortir propre, laissez 10 minutes et démoulez sur une grille. Servez le gâteau dans un plat et nappez de sirop tiède.

Sadaqa, la richesse du cœur

La sadaqa : dans le Coran, le terme apparaît très fréquemment au pluriel sadaqat : signifiant œuvres généreuses.

En effet, l'Islam recommande aux musulmans d'agir en permanence en faisant le bien non seulement par le don de soi mais aussi par le don de leurs biens.

1 - Générosité

Etre disposé à donner avec largesse est une qualité qui nécessite une attention certaine aux désespoirs des autres ainsi qu'un intérêt modéré pour les biens de ce bas monde. *"L'homme généreux est proche de Dieu, proche des gens, proche du Paradis, éloigné de l'Enfer. Et l'avare est éloigné de Dieu, éloigné des gens, éloigné du Paradis, proche de l'Enfer. D'ailleurs, un homme ignorant mais généreux est plus agréable à Dieu, (qu'il soit Exalté) qu'un dévot avare".* (Tirmidhi)

2 - Sincérité

Le musulman doit constamment surveiller ses intentions et les conserver dans un état pur. Tous les engagements qu'il prend ne seront acceptés par Dieu Glorifié soit-Il que si leur mobile principale est de Lui plaire. *"... Ce que vous avez dépensé en aumônes est à votre avantage. Ne donnez que poussés par le désir de la Face de Dieu".* (2:272). L'aumône doit être volontaire et sincère sachant que son étymologie exprime la droiture, la vérité, la sincérité. Le Prophète (qsssl) a dit : *"Allah ne vous regarde pas par votre visage ou par vos richesses, mais Il vous regarde par la sincérité de votre cœur et la nature de vos actes".* (Muslim)

3 - Epreuve

Richesse et pauvreté sont des épreuves de ce bas monde, le prophète (qsssl) invoquait Dieu Exalté dit : *"O Dieu, je cherche Ta protection contre le mal lié au problème de la richesse et contre le mal lié au problème de la pauvreté".* (Al-Bukhârî et Muslim) L'individu est de par nature avare. Dieu Glorifié dit : *"Si vous étiez maîtres des trésors de la Miséricorde de mon Seigneur, vous les conserveriez de peur de les dépenser, l'homme est très avare".* (17:100) La sadaqa exige un effort de détachement sur ses biens matériels, un travail sur soi est nécessaire afin que les biens soient plus dans les mains que dans le cœur.

4 - "...Depense et je dépenserai pour toi"

L'homme est incapable de subsister par lui-même, il est foncièrement pauvre, totalement dépendant de sa source divine. Tout ce que nous possédons nous vient de Dieu Exalté soit-Il. Il est Celui qui donne, Celui qui enlève, Celui qui augmente et



Celui qui diminue les bienfaits *"O hommes, vous êtes les indigents à l'égard de Dieu alors qu'Il se suffit, Lui, Le Loué".* (35:15) Notre reconnaissance passe donc par le remerciement mais aussi par le partage. *"Ils croient au Mystère [ghayb], accomplissent la prière, font dépensent sur Notre attribution".* (2:3) Le prophète (qsssl) a dit dans un hadith qodsi : *"Dieu Très Haut et Béni m'a dit : "Oh ! Fils d'Adam, dépense et je dépenserai pour toi." Puis Il ajouta : La main de Dieu est pleine et aucune dépense durerait-elle nuit et jour ne saurait l'épuiser. Depuis qu'Il a créé les cieux et la terre, toutes ces dépenses n'ont pas épuisé ce qu'Il a dans sa main. Son Trône est sur l'eau. Il tient la balance dans sa main et Il fait élever et abaisser".* (Al Bukhari)

5 - "Toute bonne action est une aumône"

Une sadaqa peut être d'ordre matériel, comportemental, spirituel. Le prophète (qsssl) a dit : *"Le fait de sourire à ton frère est une sadaqa, d'ordonner le bien, d'empêcher le mal, de guider quelqu'un sur une terre où il se trouve égaré, d'enlever tout ce qui peut faire du mal aux passants sur une route..."*. (Bukhari) Celui qui ne possède rien matériellement n'est donc pas lésé puisqu'il peut donner le meilleur de lui-même.

6 - Les bienfaits de la sadaqa

L'excès de générosité est la cause même de la croissance de vos biens. Le Prophète (qsssl) a dit : *"Aucun jour ne se lève sur les serviteurs de Dieu sans que deux anges ne descendent (du ciel). Le premier dit : "Grand Dieu ! Accorde une compensation à celui qui dépense", tandis que l'autre dit : "Grand Dieu ! Inflige une perte à celui qui refuse de dépenser".* (Bukhari) Purifie La Sadaqa est un moyen d'expiation des péchés et des fautes. Dieu Exalté dit : *"... Elles effacent en partie vos mauvaises actions. Dieu est bien informé de ce que vous faites".* (2:271)

Eloigne du malheur Le Prophète (qsssl) a dit :

"La sadaqa écarte le malheur ; elle est le plus efficace des remèdes; elle repousse le Décret [Divin] après son arrêt, et rien ne chasse les maux comme la supplication (du'a) et la sadaqa". Guérit Le Prophète (qsssl) dit : *"Soignez vos malades par la sadaqa".*

7 - Allah n'agrée que ce qui est bon

Dieu n'accepte de son serviteur qu'une aumône licitement acquise. Le Prophète (qsssl) a dit : *"Il ne faut pas qu'un serviteur acquière un bien illécite, fasse dessus des dons de charité et que ces dons soient agréés...Allah, le Très Haut, n'efface pas la mauvaise action par la mauvaise action, mais efface la mauvaise action par la bonne action ; la turpitude n'efface pas la turpitude".* (Ahmad)

8 - Qualités d'une sadaqa

La meilleure aumône est celle qui est faite discrètement. Allah Louange à Lui dit : *"Si vous laissez voir les aumônes en les donnant, c'est bien, et si vous les cachez pour donner aux pauvres, c'est encore mieux pour vous..."*. (2:271) Parmi les sept personnes qui seront couvertes par l'ombre d'Allah le jour où il n'y aura d'autres ombres que celle de Dieu Exalté, il y a l'homme qui fait une aumône dans une discrétion telle que sa main gauche ignore l'acte de sa main droite. L'aumône la plus pure est celle qui est désintéressée, puisqu'elle est donnée sans attendre rien en retour, elle est donnée au Nom de Dieu, pour Dieu. *"C'est pour le visage d'Allah que nous vous nourrissons: nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude".* (76:9) *"Vous n'atteindrez la (vraie) piété que si vous faites largesse de ce que vous chérissez. Tout ce dont vous faites largesse, Allah le sait certainement bien".* (3:2) *"O les croyants! N'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort, comme celui qui*

dépense son bien par

ostentation devant les gens sans croire en Allah et au Jour dernier...". (2:264) A la meilleure des sadaqa, le Prophète, paix et salut sur lui répondit : *"C'est celle que tu effectues alors que tu es en bonne santé, espérant vivre et craignant la pauvreté ; ne tardes pas jusqu'au moment où pris à la gorge, tu diras : ceci est pour untel et cela pour untel".* *"Quand un homme meurt, toutes ses actions deviennent sans effet à l'exception de trois d'entre elles : une aumône continue (ex-puits dont bénéficient continuellement les humains et les animaux après sa mort), une connaissance utile à la postérité et un fils vertueux invoquant pour lui".* (Muslim)

9 - Dédier une sadaqa

Il est permis d'offrir la récompense d'une sadaqa à une personne chère vivante ou décédée. La validité de cet acte nécessite l'intention (niyya) de celui qui l'accomplit. Un homme vint voir le Prophète et lui dit : *"Mon père est décédé en laissant des biens mais sans avoir fait de testament ; si je fais l'aumône de sa part, cela effacera-t-il ses péchés ? - Oui",* répondit-il. (Muslim). Soyons des êtres animés par la reconnaissance des bienfaits de Dieu Glorifié soit-Il, animé par la compassion des souffrances d'autrui. Le don procure tant de faveurs à son donateur qu'il serait bien dommage de laisser le grand trompeur (satan) semer le doute dans notre détermination à faire des actes de bienfaisance. Le prophète (qsssl) a dit : *"L'homme ne fait une quelconque aumône si ce n'est que celle-ci défait les insufflations de 70 démons".* (Ahmed). Donnée c'est se détacher des biens de ce monde, c'est offrir la richesse du cœur. Dieu Exalté dit : *"Craignez Allah, donc autant que vous pouvez, écoutez, obéissez et faites largesse. Ce sera un bien pour vous. Et quiconque a été protégé contre sa propre avidité... ceux-là sont ceux qui réussissent".* (64:16)

OUM EL BOUAGHI, "ROAD ESSAYMINE"

Cœur battant de la ville d'Aïn-Beïda

L'avenue Abbas-Laghrou, plus communément appelé "Road Essaymine" (route des jeûneurs), située en plein cœur de la ville d'Aïn-Beïda, exhale une ambiance particulière et un charme unique durant le mois de Ramadhan, attirant au quotidien des centaines de citoyens de la région et d'ailleurs.

Le mois de Ramadhan dans cette ville de l'Est algérien serait insipide sans le marché quotidien de cette rue commerçante par excellence, dont l'appellation "Road Essaymine" (road signifie route en anglais), est liée au "grand nombre de jeûneurs qui la fréquente", a affirmé à l'APS Salim Zighmi, un natif de Aïn-Beïda.

Le sexagénaire, qui fréquente inlassablement cette rue depuis plus de quarante ans, a signalé que cette rue est un véritable "carrefour pour les habitants de la ville qui s'y rendent pour faire leurs courses quotidiennes de Ramadan ou simplement déambuler en vue de passer le temps".

De son côté, Yazid Silam également natif de Aïn-Beïda et propriétaire d'une boulangerie dans cette rue, a assuré que "Road Essaymine, plus vieux marché de la ville, est une destination privilégiée, non seulement pour les habitants de la ville mais aussi pour ceux des wilayas voisines,



dont Tébessa et Khenchela, sans compter qu'il constitue une source de revenus pour de nombreux vendeurs".

El Ayeche, retraité, a confié pour sa part se rendre quotidiennement à Road Essaymine durant le mois de Ramadhan pour faire ses courses ou s'informer des nouveautés, relevant qu'outre les prix "raisonnables des divers produits exposés comme les légumes, fruits, poissons, viandes et pâtisseries, la magie et la symbolique du lieu attirent les curieux".

Pain, boissons gazeuses, jus et de nombreuses autres marchandises sont proposés à la vente par de jeunes ven-

deurs. Parmi eux, Chamseddine Boukdira, 18 ans, présent dans cette rue emblématique pour vendre des millefeuilles et du kelb-elouz.

De son côté, Samir Atba, la vingtaine, vend des boissons gazeuses dans un coin du marché.

Les habitués des lieux parlent fièrement de cette rue commerçante à laquelle les habitants d'Aïn-Beïda manifestent un réel attachement, la considérant comme le "cœur battant" de la ville, dont le charme, l'hospitalité et la singulière vitalité attire même les habitants des villes voisines.

TEBESSA, AMÉLIORATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Mise en service d'un nouveau projet au profit de 6 communes

Le ministre des Ressources en eau Mustapha Kamel Mihoubi a présidé à Tébessa la mise en service du projet d'alimentation en eau potable de six communes du nord de la wilaya à partir du barrage Ouldjet-Mellegue.

Dans le cadre de sa visite de travail dans cette wilaya frontalière, le ministre a inauguré une station de traitement des eaux et de pompage au niveau du barrage Ouldjet-Mellegue, destinée à alimenter pas moins de 175.000 habitants des communes de Ouenza, El Aouinet, Boukhadra, Bir el-Dhab, Morsott et El-Meridj et à mettre fin au déficit en matière d'alimentation en eau potable.

Dans un point de presse, le ministre a fait état de la possibilité d'élargir ce projet, en coordination avec les autorités locales, pour permettre l'approvisionnement en eau potable du chef-lieu de wilaya et du nouveau pôle urbain qui accueille 3.200 logements de type location-vente de

l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) dans la commune de Boulhaf-Dir.

Selon les explications données sur site, le taux de remplissage du barrage Ouldjet-Mellegue, d'une capacité de 160 millions m³, dépasse actuellement 90 %, alimenté par le surplus des barrages voisins dans le cadre du programme des grands transferts mais aussi par les précipitations.

Concernant les autres communes confrontées à un déficit d'alimentation en eau potable, le ministre a indiqué que "plusieurs forages et puits profonds seront réalisés pour pallier ce manque", assurant que fournir de l'eau potable aux citoyens là où ils se trouvent constitue l'un des principaux objectifs de son département. En réponse à la question d'un journaliste relative aux projets gelés de son secteur, Mihoubi a souligné qu'un "rapport détaillé a été

transmis au gouvernement pour souligner l'importance de lever le gel sur des dizaines de projets, dont la concrétisation devrait remédier au problème de déficit en matière d'alimentation en eau potable dans plusieurs wilayas, dont Tébessa".

Le ministre a fait état, d'autre part, de l'inscription de plus de "3.000 projets à l'échelle nationale pour alimenter en eau les habitants des zones d'ombre pour une enveloppe financière de plus de 30 milliards DA".

Le ministre a assuré que les "autorités supérieures du pays œuvrent à améliorer les conditions de vie des habitants des zones reculées en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune". Mihoubi a terminé sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection de la station d'épuration des eaux usées dans la région d'Aïn-Zarrouk dans la commune de Tébessa.

APS

PORT D'ORAN Hausse des exportations au 1^{er} trimestre 2021

L'Entreprise portuaire d'Oran (EPO) a enregistré une hausse du volume d'exportations de plus du double, soit 100,178 %, durant le premier trimestre de l'année en cours, par rapport à la même période de l'année dernière.

Ainsi, 278.268 tonnes de différentes marchandises ont été exportées durant les trois premiers mois de l'année en cours, à partir de l'infrastructure portuaire contre 133.285 tonnes, à la même période de 2020, soit une hausse de 144.983 tonnes. Ce bond est justifié par le nombre d'exportation du ciment Clinker, qui est passé de 31.200 tonnes au premier trimestre de 2020 à 173.357 tonnes cette année. Ce volume a été multiplié par 5.

Les exportations des produits ferreux ont atteint 10.000 tonnes durant cette même période, alors que le port d'Oran n'a enregistré, au premier trimestre de l'année dernière, aucune opération d'exportation de ce genre de marchandises, selon les statistiques de l'EPO. Les exportations comportent également environ 95.000 tonnes de marchandises diverses, contre 90.000 tonnes au premier trimestre de 2020. Parallèlement, le volume des importations a été estimé, à la fin du mois de mars dernier, à 2.428.971 tonnes, soit une diminution d'environ 223.500 tonnes, en raison de la baisse des importations de céréales de 10 pour cent (795.546 tonnes) et des produits pétroliers d'environ 35 pour cent (19.418 tonnes) et des huiles végétales de 19 pour cent (39.000 tonnes). La période précitée a vu une augmentation du volume des importations d'aliments du bétail de plus de 26 pour cent (188.031 tonnes), de sucre brun de 10 pour cent (128.650 tonnes).

Le port d'Oran a enregistré, durant le premier trimestre de l'année en cours, une baisse de l'activité des containers. Quelque 48.045 containers ont été traités contre 56.852 containers, durant la même période de 2020, soit une baisse de 15,49 %.

TOUGGOURT Retard dans l'inauguration d'un hôpital de 320 lits

Une délégation du ministère de la Santé s'est rendue dans la wilaya de Tougourt pour enquêter sur les raisons du retard concernant l'inauguration d'un hôpital de 320 lits.

"Sur instruction du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le professeur Abderrahmane Benbouzid, une importante délégation de l'administration centrale composée de l'inspecteur général, du directeur général des services de la santé et de la réforme hospitalière, et du directeur des études et de la planification, s'est rendue mardi dans la wilaya de Tougourt pour enquêter sur les causes du retard accusé dans l'inauguration d'un hôpital de 320 lits", indique un communiqué du ministère de la Santé.

Cette délégation examinera les raisons du retard inexplicable dans la livraison du projet dont les travaux de réalisation ont été lancés il y a plusieurs années. Cet hôpital, d'une capacité d'accueil de 320 lits, ouvrira des perspectives prometteuses pour la région, notamment en évitant aux malades de la wilaya de se déplacer vers les wilayas.

APS

BANQUES PUBLIQUES

Nécessité de renforcer la bonne gouvernance

Il est impérieux d'améliorer opportunément le système financier et bancaire algérien pour le rendre plus performant et adéquat dans un environnement mondial caractérisé par un climat financier moderne et libéral.

PAR RIAD EL HADI

La restructuration opérée à la tête des banques publiques par le ministère des Finances, à travers la nomination d'un président du conseil d'administration et d'un directeur général au sein de chacune des six banques publiques "renforcera la bonne gouvernance et relève du bon sens", a affirmé l'expert financier, Mohamed Boukhari.

Cette démarche est "en droite ligne avec les nouveaux textes de la constitution qui prônent la bonne gouvernance", a-t-il souligné en estimant qu'il était "logique de séparer la fonction de gestion des banques de celle de suivi et d'évaluation qui étaient, avant cette restructuration, exercés par une seule et même personne, à savoir le Président-directeur général de la banque".

La responsabilité du suivi, de surveillance et de l'évaluation de la concrétisation



de la stratégie élaborée par le conseil d'administration incombera au seul président du conseil d'administration, alors que le directeur général aura en charge, uniquement, l'exécution de cette stratégie.

Autre avantage de cette restructuration, "la réduction des risques de corruption", a estimé l'expert expliquant que cette "réforme assurera plus de transparence dans la gestion et une prise de décision collégiale au sein du CA, et par conséquent les risques de corruption devront être minimisés".

Boukhari conseille, en outre, que les gros crédits, dont le nombre est plutôt limité, ne puissent plus être accordés que sur décision du conseil d'administration, ce qui devrait, selon lui, "éviter certaines dérives constatées par le passé dans la gestion de certaines banques et qui leur ont porté préjudice".

La prochaine étape dans l'instauration de la bonne gouvernance des banques se traduira, selon l'expert, "par l'installation d'administrateurs indépendants qui intégreront le CA de ces

banques", précisant que ces derniers devront répondre à "un profil particulier en étant des experts dans le domaine de la macro-économie avec une expérience avérée dans les fonctions de suivi et d'évaluation".

Ce profil leur "permettra d'apporter un plus en matière de supervision de l'exécution des stratégies et autres orientations adoptées par les membres du conseil d'administration", a détaillé Boukhari, ajoutant qu'"en sa qualité d'actionnaire principal des banques publiques, l'Etat, à travers le ministère des Finances, est en mesure de choisir les personnes à même d'intégrer les conseils d'administration de ces banques".

Boukhari a préconisé également l'ouverture du capital de certaines banques publiques comme troisième étape de la réforme de la gouvernance de ce secteur, en spécifiant que le choix des banques concernées par cette démarche devra répondre à un critère de "performance" indispensable afin d'intéresser d'éventuels investisseurs privés locaux à en devenir actionnaires.

R. E.

RELANCE ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

Exigence de plus de ténacité et de professionnalisme

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que la volonté politique d'accélérer la relance économique "est de plus en plus forte" en dépit de la conjoncture induite par l'épidémie du Covid-19.

"Conformément à notre engagement, nous nous efforçons, depuis plus d'un an, à préparer l'entrée dans une dynamique économique affranchie des contraintes bureaucratiques et des pratiques des opportunistes corrompus", a affirmé le Président Tebboune dans un message aux travailleurs algériens, à l'occasion de la Journée mondiale du travail, lu en son nom par le ministre du Travail, au siège de la wilaya d'Alger, en présence de membres du gouvernement, des représentants de syndicats et du patronat.

"Même si la situation d'urgence induite par l'épidémie a entravé la réalisation de certains de nos objectifs dans les délais fixés, il n'en demeure pas moins que la volonté politique est de plus en plus forte en vue d'accélérer la relance économique dans le cadre d'un large dialogue avec les partenaires sociaux et les opéra-

teurs économiques", a ajouté le président de la République. Dans ce contexte, il s'est dit "confiant" dans les capacités et les ressources de notre pays et l'engagement à l'égard de la feuille de route ambitieuse "que nous avons adoptée et qui est de nature à rompre avec les anciens modèles de gestion des affaires économiques, régis par la mentalité rentière, l'assistanat et la dilapidation". Dans son message aux travailleurs algériens, le Président Tebboune a souligné l'attachement de l'État à la préservation des emplois, saluant les efforts consentis par les entreprises à l'effet de préserver les emplois et les salaires en dépit de la situation difficile. Il a, à cet égard, mis en avant l'importance d'aller vers l'économie de la connaissance pour créer davantage d'emplois. "Nous nous orientons progressivement vers l'absorption d'un nombre important de nos jeunes chômeurs à la faveur de la mise en place de mécanismes de soutien aux entreprises économiques, appelées à contribuer à la résorption de la main d'œuvre, dans le but de réduire le taux de chômage, à

travers des approches en adéquation avec les exigences de l'économie de la connaissance, notamment à travers les start-up et les petites et moyennes entreprises", a soutenu le président de la République.

Il s'est félicité de l'accès des jeunes algériens au monde de l'entrepreneuriat, estimant que "les prémices de la contribution des jeunes dans la création de la richesse et des emplois commencent à donner les résultats escomptés, ce qui appelle à davantage d'encouragement et d'incitation à adhérer à un mode économique attractif qui prend en charge une partie du chômage que nous nous efforçons par tous les moyens possibles de réduire".

Le Président Tebboune a également insisté sur la nécessaire "consolidation de la place des travailleurs, particulièrement la classe moyenne et la classe vulnérable" par la préservation du pouvoir d'achat et la pérennité de la protection et de la couverture sociales au profit de toutes les catégories des travailleurs et des retraités.

R. E.

CRÉDITS OCTROYÉS AUX ENTREPRISES ET PARTICULIERS

Maintien de la bonification du taux d'intérêt

Le gouvernement a examiné, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, un projet de décret exécutif qui prévoit le maintien de la bonification du taux d'intérêt des crédits accordés aux entreprises et particuliers en difficultés à cause de la pandémie du Covid-19, et ce, jusqu'au 30 juin prochain. Selon un communiqué des services du Premier ministre, ce texte présenté par le ministre des Finances, modifie et complète le décret exécutif n 20-239 du 31 août 2020 fixant les modalités de maintien, à titre exceptionnel, par le Trésor public de la bonification du taux d'intérêt des crédits accordés par les banques et établissements financiers en faveur des entreprises et particuliers en difficultés à cause de la pandémie du coronavirus.

Le projet de décret prévoit le maintien exceptionnel de cette bonification jusqu'au 30 juin 2021 en vue de venir en aide aux entreprises et aux particuliers ayant subi les conséquences de la pandémie de Covid-19, sachant que la disposition prise par le gouvernement avait pris effet depuis le 1^{er} mars 2020.

R. E.

TURQUIE

Erdogan fermera-t-il aux Américains ses bases militaires ?

Alors qu'Ankara n'a toujours pas annoncé ses mesures face à la reconnaissance par Washington du génocide arménien, des voix s'élèvent en Turquie pour interdire les bases militaires du pays aux Américains.

Cette semaine, plusieurs villes turques ont été le théâtre d'actions de protestation orientées contre la reconnaissance par Joe Biden du génocide du peuple arménien en 1915. En représailles, les protestataires ont appelé leurs gouvernants à fermer aux États-Unis les bases militaires du pays, dont celle d'Incirlik qui sert de centre de coordination important d'opérations américaines au Proche-Orient. Est-il possible qu'Ankara saute le pas ? Ceyhun Bozkurt, observa-



teur politique turc et auteur de plusieurs recherches sur les relations entre les deux États, constate que "l'un des piliers de l'indépendance de la Turquie réside dans les démarches entreprises en matière de politique étrangère".

Dans ce sens, "nous avons des problèmes fondamentaux et des tensions dans les relations avec les États-Unis. C'est justement Washington qui adopte une position anti-turque sur plusieurs questions clés, allant d'embargo au soutien prêté lors de coups d'États militaires", explique-t-il.

Beyazit Karatas, général turc à la retraite,

estime pour sa part qu'"Ankara n'ira pas jusqu'à la fermeture des bases aux Américains". Après, "une nouvelle feuille de route est possible, mais tout dépendra des négociations entre Erdogan et Biden", estime-t-il. Cependant, souligne-t-il, des choses comme "l'accusation de génocide ne s'oublie pas et certes, cela aura un impact sur la coopération militaire entre les deux pays".

Le 24 avril 2021, le jour de la commémoration des victimes du génocide du peuple arménien en 1915, l'actuel occupant de la Maison-Blanche a écrit dans un communi-

qué que "les Américains honoraient tous les Arméniens ayant péri dans le génocide qui a commencé il y a 106 ans aujourd'hui". C'est le premier Président des États-Unis à le reconnaître.

Les États-Unis ont ainsi emboîté le pas à une trentaine de pays, dont la France, la Russie, l'Allemagne, l'Italie, le Canada, mais aussi l'Argentine, le Brésil ou encore le Liban et la Syrie.

La menace d'expulsion des Américains de la base turque d'Incirlik est la réponse à une demande de "vengeance" politique.

Ceyhun Bozkurt rappelle que la base en question a été ouverte pendant la guerre Froide sur fond de l'adhésion de la Turquie à l'Otan. En 1980, Washington et Ankara ont signé un document portant sur la coopération militaire et économique qui sert de base fondamentale à la présence américaine à Incirlik. Elle a été utilisée pour un grand nombre d'opérations aussi bien pendant les années de la guerre Froide que plus tard.

TCHAD

le Conseil militaire nomme son gouvernement de transition

Le Conseil militaire au pouvoir au Tchad depuis la mort du Président Idriss Déby Itno a nommé ce dimanche 2 mai un gouvernement de transition, a annoncé à la Télévision d'État le porte-parole de l'armée. Mahamat Idriss Déby, fils du défunt président, qui a pris la tête d'un Conseil militaire de transition (CMT), a nommé par décret 40 ministres et secrétaires d'État, avec la création d'un nouveau ministère de la Réconciliation nationale. Acheikh ibn Oumar est nommé ministre d'État à la réconciliation et au dialogue. Ancien chef de guerre, ancien ministre d'Hissène Habré, il était rentré au Tchad en 2018 après 25 ans d'exil pour devenir conseiller d'Idriss Déby. Le portefeuille des Affaires étrangères revient à Chérif Mahamat Zène, proche d'Idriss Déby qui avait déjà occupé ce poste, et celui de Porte-parole du gouvernement. Le général Daoud Yaya Brahim devient ministre délégué à la présidence du

Conseil, en charge de la Défense, un ministère qu'il avait déjà occupé sous Idriss Déby. Le général Souleyman Abakar Adoum, l'un des quinze membres du Conseil militaire de Transition, est reconduit au poste de ministre de la Sécurité publique.

Lydie Beassemda, qui était candidate du PDI lors de la présidentielle du mois dernier, est désormais ministre de l'Enseignement supérieur. Issa Doubragne qui était déjà ministre de l'Économie, conserve son portefeuille. Patalet Geo, un proche du Premier ministre Albert Pahimi Padacké, prend le ministère des Infrastructures. Fatima Goukouni Weddeye va aux Transports, elle était jusqu'ici directrice générale adjointe de l'Agence nationale des investissements. Kosmadji Merci devient ministre de l'Éducation nationale. Il faisait partie de l'équipe de campagne d'Idriss Déby pour la dernière présidentielle.

Côté opposition, entrée notable de Mahamat Ahmat Alhabo, secrétaire général du PLD, qui prend le poste de ministre de la Justice. Lui qui, mardi dernier, dénonçait la répression violente des manifestations. L'opposant historique Saleh Kebzabo, ne souhaitait pas faire personnellement partie de l'équipe gouvernementale, mais il y a placé deux membres de son parti, l'UNDR : Abderahim Awat Atteib, à l'Élevage, et Rachelle Oualmi Bairra, qui devient secrétaire générale adjointe du gouvernement.

De son côté, Saleh Kebzabo, principal opposant au Président tchadien, a dit reconnaître l'autorité de la junte militaire de transition, a-t-il annoncé dimanche à l'AFP. Enfin, le couvre-feu a été levé au Tchad. L'annonce en a été faite ce dimanche par le Conseil militaire de transition. Un soulagement pour les commerçants et restaurateurs de la capitale qui espèrent une reprise de leurs affaires.

FRANCE

Sanction à l'encontre de dirigeants libanais

Face au blocage politique du Liban, Jean-Yves Le Drian a annoncé que la France allait sanctionner pour corruption des dirigeants libanais, sans les nommer. Des éléments montreraient que Gebran Bassil, principal allié chrétien du Hezbollah, serait notamment visé. Paris s'alignerait donc sur Washington, estime Michel Fayad, analyste politique.

Alors que le chef de la diplomatie française s'apprête à se rendre au Liban, Paris a pris la décision le 29 avril de sanctionner plusieurs dirigeants du pays du Cèdre. Jean-Yves Le Drian a annoncé restreindre l'accès au territoire français à certains responsables libanais. Lors d'un voyage à Malte, le patron du quai d'Orsay a déclaré avoir "commencé à mettre en œuvre des mesures restrictives en matière d'accès au territoire français à l'encontre de personnalités impliquées dans le blocage politique en cours ou impliquées dans la corruption", avant d'ajouter: "Je voudrais le redire ici : les res-

ponsables du blocage doivent comprendre que nous ne resterons pas inactifs." Dépourvu de gouvernement depuis septembre dernier, le Liban est au bord de l'implosion économique et sociale.

Le texte ne précise ni le type des restrictions d'accès ni l'identité des personnes visées. Ces sanctions sont toutefois une mise en pratique des menaces proférées à l'encontre des élites libanaises le 7 avril dernier. Pour Michel Fayad, analyste économique et politique libanais, ces punitions pourraient être bénéfiques si et seulement si elles concernaient toutes les personnalités corrompues. Ne sanctionner que "certains dirigeants libanais serait un aveu de faiblesse : La France n'a pas réussi à imposer un gouvernement, donc elle est obligée de prendre des mesures fortes. Or, ces mesures risquent d'être contre-productives, car partisans", craint-il. C'est pourtant la société civile libanaise elle-même qui avait enjoint à la

France de prendre des mesures à l'encontre des élites corrompues. L'actuel chef du Courant patriotique libre (CPL) et gendre du Président libanais Michel Aoun avait tenté de se rendre à Paris en février dernier. Pour des raisons inconnues, ce déplacement a été ajourné. Or, dans le même temps, l'Élysée a reçu Saâd Hariri, principal opposant politique de Gebran Bassil. De plus, Peter Szijjártó, chef de la diplomatie hongroise, en visite officielle à Beyrouth le 27 avril, a déclaré qu'il n'accepterait pas que des sanctions soient imposées "au plus grand parti politique chrétien", à savoir le CPL. Ce qui montrerait bien que le Gebran Bassil était sur la sellette. Paris aurait donc choisi son camp. En effet, la France semble suivre la politique des sanctions mises en place par l'Administration américaine. En novembre dernier, les États-Unis avaient décidé de sanctionner Gebran Bassil, accusé de corruption.

Agences

SYRIE

Le Président proclame une "amnistie générale"

À trois semaines de la présidentielle en Syrie, le chef d'État Bachar el-Assad a signé un décret proclamant une "amnistie générale" pour tous les crimes, délits et contraventions commis dans le pays avant le 2 mai. Elle contient une série de restrictions, dont le contrebande d'armes, la grande trahison et le terrorisme ayant conduit à des victimes. D'après le document, une série de restrictions existe et les condamnés pour des crimes tels que contrebande d'armes, grande trahison, espionnage et actes de terrorisme entraînant des victimes humaines ne seront pas concernés par les mesures. Ainsi, la mesure concernera les personnes reconnues coupables entre autres de corruption, de falsification de documents officiels ou de vente de stupéfiants. Qui plus, seront amnistiés les délinquants mineurs. L'amnistie ne s'applique d'ailleurs pas aux amendes civiles, est-il précisé.

Le décret prévoit également une réduction de peine dans certains cas. Ainsi, la peine de mort sera commuée en réclusion à perpétuité. La peine pour ceux qui ont été condamnés à la réclusion à perpétuité sera réduite à 20 ans de prison. Les travaux forcés à perpétuité seront également remplacés par une durée de 20 ans. Ce n'est pas la première fois que Bachar el-Assad annonce une telle mesure, depuis le début du conflit syrien en 2011 plusieurs amnisties ont eu lieu. Ainsi, juste après sa réélection en 2014, le chef de l'État a introduit une amnistie générale similaire à celle proclamée ce dimanche. La présidentielle syrienne, la deuxième depuis que la guerre civile a éclaté dans le pays en 2011, aura lieu le 26 mai 2021. Cette année, un nombre record de candidats potentiels à ce poste, à savoir 51, a été enregistré. Toutefois, la liste finale des candidatures ne devrait pas être si longue.

Bachar el-Assad, réélu en 2014 avec 88 % des suffrages, est donné comme grand favori du scrutin. L'homme politique dirige le pays depuis 2000, après la mort de son père, l'ancien dirigeant syrien Hafez el-Assad.

Agences

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Fortunes diverses pour les Algériens

Ferhat, Belkebla, Zerkane, Oukidja, Boulaya et Delort étaient tous sur le pont. Les Algériens de Ligue 1 Uber Eats ont connu des sorts différents au cours de cette 35^e journée du championnat de France.

Nouvelle journée de Ligue 1 Uber Eats, nouvelle occasion de briller pour les internationaux algériens. Ainsi, si certains (Aribi, Benzia) étaient absents pour des raisons diverses, la 35^e journée du championnat de France a débouché sur des résultats assez divers pour les Verts et leurs clubs respectifs.

Les Girondins de Bordeaux de Mehdi Zerkane, proches de la banqueroute économique et de la relégation en Ligue 2 BKT, se sont donnés de l'air en remportant leur duel face au Stade Rennais, pourtant 7^e. Le seul but de la rencontre (1-0) a été inscrit par Sékou Mara à la 12^e de jeu et Zerkane, sorti à la 60^e de jeu, est l'auteur d'une prestation correcte. À noter les débuts en championnat de Samy Benchama, franco-algérien de Bordeaux. Cette victoire permet aux Girondins de remonter à la 15^e place, à 5 points du barragiste nantais.

Dans le même temps, ledit FC Nantes s'est imposé 1-4 face au Stade Brestois d'Haris Belkebla. L'international algérien, capitaine du SB29, a connu de grosses difficultés et a été remplacé à la mi-temps par son entraîneur, possiblement sur blessure. Avec 6 points d'avance sur le premier barragiste à trois journées de la fin, Brest n'est pas encore mathématiquement maintenu et n'a gagné qu'une seule de ses 8 dernières rencontres.

Pour les Crocos Nîmois, en revanche, l'affaire se complique sérieusement. Zinedine Ferhat, qui avait annoncé son départ au prochain mercato avant de se raviver, a délivré une passe décisive à la 70^e minute de jeu. Auteur d'une bonne prestation, il n'a pas permis aux siens d'obtenir un meilleur résultat qu'un nul 2-2 face au Stade de Reims. À 6 points du premier non relégable, Lorient, Nîmes devra batailler pour récupérer la place de barragiste au FC Nantes, deux points au dessus de lui. Pour autant, avec un calendrier qui l'opposera à Metz, Lyon et Rennes, le Nîmes Olympique a de sérieuses raisons de craindre pour sa place en Ligue 1.

Nouveau carton pour le surprenant FC Metz de Frédéric Antonetti. Les deux internationaux du club messin, Farid Boulaya et Alexandre Oukidja, ont été décisifs à leur façon avec deux passes décisives délivrées par le premier tandis que le second a multiplié les parades, bien que coupable d'une mauvaise sortie sur le but de Dijon. Score final 1-5 pour Metz qui ne joue plus que le ventre mou en cette fin de championnat.

Enfin, nouvelle déception teintée de satisfaction pour Andy Delort. Vaincu par l'AS Saint-Étienne et sans victoire depuis le 21 mars, le Montpellier Hérault Sporting Club a toutefois vu Delort inscrire une nouvelle réalisation, sa treizième en championnat. Ultra décisif avec son club, l'international algérien a de nouveau marqué de la tête, à la 6^e minute. Pour autant, c'est finalement l'ASSE qui a renversé la vapeur, l'emportant 1-2 et validant quasi définitivement son maintien en Ligue 1 Uber Eats. Pour Montpellier, il ne reste plus que la finale de Coupe de France face au PSG pour espérer disputer l'Europe la saison prochaine.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

ES Sétif - USM Alger en vedette

La 1^{re} journée de la phase retour du championnat de Ligue 1 de football, prévue aujourd'hui, sera marquée par le choc entre le leader, l'ES Sétif et son poursuivant l'USM Alger, alors que le dauphin, la JS Saoura, recevra l'Olympique Médéa, dans un duel qui s'annonce a priori en sa faveur.

PAR MOURAD SALHI

L'Entente de Sétif (1^{er} - 42 pts), sacré champion de la phase aller, aura un adversaire de taille, en l'occurrence l'USM Alger (7^e, 31 pts), qui se trouve sur une courbe ascendante depuis l'arrivée de l'entraîneur Mounir Zeghdoud. L'équipe de Soustara reste sur une belle victoire face au CR Belouizdad, lors du derby algérois comptant pour la mise à jour du calendrier. Le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux, qui compte 6 points d'écart sur son poursuivant direct la JS Saoura, aura une belle occasion pour maintenir la distance, même si sa mission ne sera pas facile contre une équipe qui a bien profité de la trêve. Les hommes du Tunisien Nabil Kouki, auteurs d'une victoire à l'extérieur devant la JSM Skikda (1-0), pour le compte de la mise à jour de la 18^e journée du championnat de Ligue 1, disputé samedi dernier à Skikda, veulent confirmer pour oublier leur élimination en Coupe de la Caf au stade des poules. La JS Saoura (2^e - 36 pts), accueillera l'Olympique Médéa dans un duel qui s'annonce a priori à sa portée. Le club phare de Béchar a terminé la phase aller comme meilleure équipe à domi-

cile. Emmenée par le jeune entraîneur Mustapha Djalit elle n'a perdu aucun match sur ses bases du 20-Août. Elle a été tenue en échec une seule fois lors de la 2^e journée face à l'USM Alger (2-2). De son côté, la JS Kabylie (3^e - 34 pts), qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Son adversaire du jour semble être largement à sa portée. Il s'agit de la lanterne rouge, le CA Bordj Bou Arreridj, sans la moindre victoire depuis l'entame de la saison. Large vainqueur en déplacement à Sidi Bel Abbès (5-0), la JSK sous la houlette de l'entraîneur Denis Lavagne abordera cette rencontre avec l'intention de préserver sa position sur le podium. Le rapport de force est largement en faveur des Canaris qui se méfieront toutefois des Bordjiens qui ont tout de même l'avantage du terrain.

Le CR Belouizdad (4^e - 33 pts), qui vient de nommer le technicien serbe Zoran Manojlovic en remplacement de Franck Dumas, évoluera au stade Omar-Hamadi de Bologhine, à l'occasion de la réception de l'AS Aïn M'lila. L'une des belles affiches en nocturne. Le MC Alger (8^e - 31 pts), qui enregistré le retour de Nabil Neghiz à la barre technique, accueillera le mal-classé l'USM Bel Abbès.

Le Mouloudia qui reste sur une large victoire face au NC Magra (5-1), en match comptant pour la mise à jour, aura une belle opportunité de se rapprocher du peloton de tête. Le stade Ahmed-Zabana d'Oran abritera également une belle affiche entre le MC Oran et le NA Hussein Dey. Le MCO, qui a terminé la phase aller à la 5^e position avec 33 points, veut confirmer en cette seconde manche du championnat. D'autres matchs mettront aux prises des clubs mal classés. Il s'agit de JSM Skikda (16^e - 19 pts) - US Biskra (19^e - 11pts) et NC Magra (17^e - 16 pts) - ASO Chlef (14^e - 20 pts).

M. S.

Programme des matchs

JSM Skikda - US Biskra
Paradou AC - RC Relizane
CR Belouizdad - AS Aïn M'lila
CA Bordj Bou Arreridj - JS Kabylie
JS Saoura - O Médéa
ASO Chlef - NC Magra
WA Tlemcen - CS Constantine
ES Sétif - USM Alger
MC Alger - USM Bel Abbès
MC Oran - NA Hussein Dey

La LFP annule les avertissements de la phase aller de Ligue 1

La Ligue de football professionnel a annoncé l'annulation des avertissements de la phase aller dans un communiqué de presse. "La commission de discipline informe l'ensemble des clubs professionnels, que les avertissements dont le nombre est inférieur ou égal à trois (3), infligés à un joueur avant la date du 1^{er} match de la phase retour sont annulés. Conformément à l'article 34 alinéa 1 du code disciplinaire de la Faf", a confié la Ligue.

Aussi, la LFP a précisé que la "sanction pour un match ferme relative à quatre (4) avertissements infligés à un joueur ainsi que la contestation de décision reste maintenue, et elle est reportée à la phase retour."

3000M STEEPLE

Hichem Bouchicha décroche son billet pour les JO

L'Algérien Hichem Bouchicha s'est qualifié pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2021, sur la spécialité du 3000m steeple, après sa victoire ce dimanche au Meeting de Mersin (Turquie).

Crédité d'un temps de 8 minutes et 15 secondes, Bouchicha améliore son

record personnel et devient par la même occasion le 32^e Algérien, le 4^e dans la discipline de l'athlétisme, qualifié pour le rendez-vous tokyoïte prévu du 23 juillet au 8 août.

Présent en 2016 à Rio de Janeiro (Brésil), où il n'a pas réussi à passer les séries de qualifications (8:33.61),

l'athlète de 31 ans va ainsi disputer ses deuxièmes olympiades.

Les trois autres Algériens qualifiés en athlétisme sont Toufik Makhoulfi (1500m), Abdelmalik Lahoulou (400m haies) et Bilel Tabti (3000m steeple).

DE L'AUTRE CÔTÉ DU PÉRIPH'



21h00

W9

Un matin, un corps a été retrouvé sans vie près d'un vieux tripot clandestin, dans une cité de Bobigny. Il s'agit de l'épouse du très influent Jean-Éric Chaligny, premier patron de France, au cœur d'un malaise social qui secoue le pays depuis quelques semaines. Deux hommes issus de mondes radicalement opposés se partagent l'enquête : Ousmane Diakhité, policier de la section financière de Bobigny, et François Monge, capitaine de la police criminelle de Paris.

LES SAUVEURS DES ANIMAUX SAUVAGES



21h00

C8

Pour lutter contre le risque d'une sixième extinction de masse, des femmes et des hommes se mobilisent et consacrent leur vie à la sauvegarde des espèces en danger. Un tour du monde permet d'aller à la rencontre de Français qui ont créé des sanctuaires dédiés à leur protection. Au Laos, Céline Gibert se bat contre l'extinction des éléphants. Son refuge accueille les rescapés de travaux forcés ou de parcs d'attraction.

L'HISTOIRE SECRÈTE DE LA RÉSISTANCE



21h00

2

Ces cinq portraits croisés de résistants sont passionnants, ultra documentés, et montrent bien que malgré leurs antagonismes idéologiques, tous avaient en partage l'amour inconditionnelle de la liberté et de la France. On touche du doigt l'incroyable courage de ces héros, leurs contradictions parfois, leurs doutes aussi et surtout leur extrême solitude face à l'ennemi. On regrette juste des maladresses dans les reconstitutions et que l'union sacrée évoquée taise certaines rivalités aux funestes conséquences pour la Résistance.

TANDEM JEU DE TRÔNE



21h00

3

Au cours d'une reconstitution médiévale en costumes, lors d'un combat à l'épée, un chevalier s'effondre. Lorsqu'on lui retire son heaume, ce n'est pas un cascadeur comme prévu mais Noémie de Laurentis, la propriétaire du château. Elle a été empoisonnée. Pourquoi était-elle dans l'armure ? Qui pouvait bien en vouloir à cette jeune femme qui se battait pour faire vivre son château ? Paul et Léa vont découvrir que la vie de château est bien loin de celle des contes de fées...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CRIMINELS DE GUERRE FACE À LA JUSTICE FRANÇAISE



21h00

arte

Largement éclipsés par celui de Nuremberg, les procès de Rastatt comptent pourtant parmi les plus importants menés par les Alliés pour crimes de guerre après le second conflit mondial. Entre 1946 et 1949, sur le territoire de la zone d'occupation française, 235 procès se sont tenus devant le Tribunal général, au château de Rastatt.

DON CARLO OPÉRA



21h00

4

Dans l'Europe du XVI^e siècle déchirée par les guerres de religion, Philippe II d'Espagne et son fils s'affrontent pour l'amour d'une même femme. Quand les sentiments se mêlent de politique, les conséquences peuvent être redoutables.

LE MEILLEUR PÂTISSIER



21h00

6

Sept binômes se lancent dans la compétition. Dans l'épreuve de la vitrine, ils mettent leur créativité et techniques pâtisseries pour réinventer la tarte tatin. Dans la seconde épreuve du défi des chefs, les pâtisseries doivent réaliser une création pâtissière et sa pièce artistique autour du 14 juillet.

LINCOLN : A LA POURSUITE DU BONE COLLECTOR



21h00

TF1

Trois ans après qu'un tueur en série surnommé le "Désosseur" a mis un terme à sa carrière en le blessant grièvement, le criminologue Lincoln Rhyme est à nouveau sollicité par ses ex-colègues du NYPD. En effet, le psychopathe semble être de retour et a fait une nouvelle victime. Rhyme, tétraplégique, étant cloué dans son lit, c'est la jeune agent Amelia Sachs qui se rendra sur le terrain à sa place...

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:13
Dohr	12:45
Asr	16:32
Maghreb	19:41
Icha	21:10

SELON L'ONU

LE COVID-19 DOPE LE e-COMMERCE MAIS PAS DANS TOUS LES SECTEURS

Les mesures de restrictions liées au Covid-19 ont dopé le e-commerce l'an dernier mais la pandémie n'a pas fait que des heureux parmi les sociétés de commerce en ligne, selon des estimations de l'Onu publiées hier. Dans un rapport, la Cnuced (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) observe que le secteur a enregistré un "essor spectaculaire" dans un contexte de restrictions de mouvement, alors que la pandémie a mis à terre des pans entiers de l'économie. Des effets négatifs sur les services de covoiturage et de voyages ont toutefois été relevés, a ajouté l'institution qui se fonde sur les statistiques de sept pays (Australie, Canada, Chine, Corée du Sud, Singapour, Royaume-Uni et États-Unis) représentant près des deux tiers des ventes en ligne d'entreprise à consommateur (appelées B2C). Les données relatives à ces pays montrent que les ventes au détail en ligne ont progressé de 22,4 % l'an dernier, pour atteindre 2.495 milliards de dollars, alors qu'elles avaient augmenté de 15,1 % entre 2018-2019. "Entre 2018 et 2019, la part des ventes au détail en ligne a augmenté de 1,7 point de pourcentage, tandis qu'entre 2019 et 2020, elle a augmenté de 3,6 points de pourcentage. Cette progression est plus de deux fois plus rapide", a encore expliqué l'auteur du rapport, Torbjorn Fredriksson, à l'AFP.



Les évolutions sont toutefois contrastées selon les pays, avec un bond des ventes au détail en ligne de 59 % en Australie, de 46,7 % au Royaume-Uni et de 32,4 % aux États-Unis, contre +14,6 % en Chine. La Cnuced ne dispose pas encore de données mondiales pour 2020, mais des études suggèrent une forte croissance du commerce en ligne d'autres régions. Ainsi le géant latino-américain du commerce en ligne Mercado Libre "a enregistré une augmentation de 40 % en moyenne des recherches effectuées par chaque utilisateur sur l'ensemble de ses activités de l'Amérique latine entre fin février et fin mai 2020". Jumia, géant du secteur en Afrique, a "enregistré une augmentation de plus de 50 % du volume des transactions au cours des six premiers mois de 2020, par rapport à la même période en 2019", a

cité l'expert. En 2019, les statistiques mondiales de commerce électronique ont bondi à près de 26.700 milliards de dollars, en hausse de 4 % par rapport à 2018. Ce chiffre comprend les ventes d'entreprise à entreprise (B2B), qui représentent la très grande majorité (82 %) du commerce électronique, et d'entreprise à consommateur (B2C), et équivalait à 30 % du produit intérieur brut (PIB) mondial cette année-là, selon le rapport. "Ces statistiques montrent l'importance croissante des activités en ligne. Elles soulignent également la nécessité pour les pays, en particulier pour les pays en développement, de disposer de telles informations alors qu'ils reconstruisent leurs économies à la suite de la pandémie", a souligné Shamika Sirimanne, directrice de la technologie et de la logis-

tique à la Cnuced, dans un communiqué. Mais les données relatives aux 13 principales entreprises de commerce en ligne, dont 10 sont originaires de Chine et des États-Unis, révèlent que la pandémie a provoqué "un renversement notable de la situation pour les plateformes offrant des services tels que le covoiturage et les voyages", constate aussi la Cnuced. Les entreprises opérant dans ces secteurs ont connu une forte baisse du volume brut des marchandises et une chute correspondante dans le classement mondial des entreprises B2C. Par exemple, Expedia est passé de la 5^e place en 2019 à la 11^e en 2020, Booking Holdings de la 6^e à la 12^e et Airbnb, qui a été introduit en Bourse en 2020, de la 11^e à la 13^e place. Les quatre premiers du classement sont en revanche restés inchangés, avec dans l'ordre Alibaba, Amazon, JD.com et Pinduoduo. Malgré la réduction du volume brut des marchandises (VGM) des sociétés de services, la VGM totale des 13 premières sociétés de commerce électronique B2C a augmenté de 20,5 % en 2020, soit plus qu'en 2019 (17,9 %). Les gains ont été particulièrement importants pour Shopify et Walmart, relève la Cnuced.

BILAN CORONA

195 nouveaux cas et 10 décès en 24 heures

Le bilan des contaminations au coronavirus Covid-19 en Algérie a enregistré une nouvelle baisse selon le bilan présenté par le ministère de la Santé, lundi 3 mai 2021.

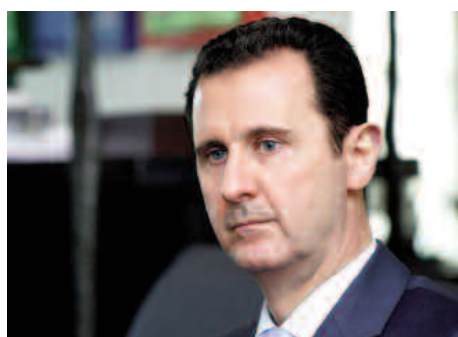
L'Algérie a en effet enregistré 195 nouveaux cas confirmés de coronavirus et 10 décès au cours des dernières vingt-quatre heures, contre respectivement 211 contaminations et 9 décès la veille. Les nouveaux chiffres font augmenter le total des cas confirmés à 122.717 tandis que le bilan global des décès a atteint 3.280 morts déplorés depuis l'apparition de la pandémie sur le sol algérien.

Pour les guérisons, elles se sont inscrites en baisse, avec 136 malades rétablis durant les dernières vingt-quatre heures, contre 149 la veille.

PRÉSIDENTIELLE EN SYRIE

ASSAD ET DEUX AUTRES CANDIDATS EN LICE

La Haute cour constitutionnelle en Syrie a validé hier la candidature à un 4^e mandat du Président Bachar al-Assad, face à deux concurrents, un ex-ministre et un membre de l'opposition. Sur les 51 candidatures à la présidentielle du 26 mai, seules ces 3 ont été retenues. Les autres candidats peuvent faire appel de la décision devant la Haute cour constitutionnelle, qui annoncera le 10 mai la liste définitive des candidats. Agé de 55 ans, Bachar al-Assad a accédé au pouvoir en 2000 après la mort de son père Hafez al-Assad, lui-même à la tête de la Syrie trois décennies durant. Le scrutin sera le deuxième à être organisé depuis le début en 2011 du conflit en Syrie. Outre la candidature de M. Assad, celles d'Abdallah Salloum Abdallah, ex-ministre d'Etat et député, et de Mahmoud Marei, membre de l'opposition de l'intérieur, ont été validées, a annoncé le président de la Cour, Jihad al-Laham. M. Marei a notamment participé aux négociations organisées sous l'égide de l'Onu à Genève pour tenter de trouver une issue au conflit.



Les autres candidatures ont été écartées car "elles ne remplissaient pas les conditions constitutionnelles et juridiques", a dit M. Laham. Ces prétendants ont jusqu'au 7 mai pour faire appel. Pour concourir à la présidentielle tout candidat doit obtenir le soutien de 35 députés sur les 250 que compte le Parlement. En 2014, M. Assad avait remporté l'élection avec plus de 88 % des voix. Seuls 2 concurrents étaient en lice. Les élections se tiendront dans les régions sous l'autorité gouvernementale. Les Syriens vivant à l'étranger voteront dans leur ambassade le 20 mai.

INTEMPÉRIES À L'EST DU PAYS

Bilan de la Protection civile

Les unités de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions suite aux intempéries survenues dans des wilayas de l'Est, à savoir Batna, M'Sila et Bordj-Bou-Argeridj, qui ont permis le sauvetage des personnes coincées, le repêchage de corps emportés par les crues, ainsi que des opérations de puisement des eaux infiltrées dans des habitations et édifices publics, selon un communiqué de la Protection civile, repris par l'agence officielle APS. A ce propos, le communiqué a précisé que 2 personnes sont mortes emportées par les crues dans la commune d'Amdoukal à Batna pendant qu'une autre a pu être sauvée, ajoutant que des opérations de puisement des eaux pluviales ont été effectuées à travers plusieurs points de la commune d'El-Mtarfa Souamaa à M'sila. A Bou-Saâda, 2 personnes à bord d'un camion coincé par les eaux pluviales au lieu-dit la zone Moudjène, ont été sauvées, ajoute la même source qui fait état de l'effondrement d'un mur de clôture, sans faire de dégâts, dans la même commune. Toujours à Bou-Saâda, les éléments de la Protection civile ont sauvé 5 personnes à bord d'un camion bloqué par les eaux pluviales dans la zone Oued-Zehani, et 3 autres dont le véhicule a été emporté par les eaux de Oued-Doukhane, dans la commune de Ben-Srour. A Bordj-Bou-Argeridj, les unités de la Protection civile ont mené des opérations de puisement des eaux pluviales à travers plusieurs points dans les communes de Takalite et de Ras el-Oued. -